

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

EDUCATION

01

TRANSPORT

08

ADMINISTRATION

07

ECONOMIE

05

RURAL

04

ENERGIE

02

NON DEFINIS

08

N° 2440

24 Novembre 2021

24 November 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
 N° Carte Contribuable(*) :
 N ° Registre de Commerce(*) :
 Statut Juridique(*) : ETS SARL SA
 Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE
 Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
 Adresse(**) : B.P. :
 Tél. (*): Fax :
 E-mail(*) :
 Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG
 Exercice(*) :
 Référence(*) :
 Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
 Objet(*) :
 Montant(en chiffres) (*) :
 Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)
 Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale
 N° Reçu Versement/Virement(*) :
 Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
 (**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|----------|-----------------------------|---|
| 1 | Reference | 001/2021/D/CN 4ème RGPH/CN RGAE Lire |
| | Titre/objet | DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CN 4EME RGPH/CN RGAE /CSPM/2021 DU 02 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES GROUPES ELECTROGENES, DE REGULATEURS DE TENSION, DES TORCHES A LUMIERE BLANCHE RECHARGEABLE, DES CANTINES METALLIQUES ET DES CADENAS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4EME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE. |
| | Nature de prestation | Approvisionnement Généraux |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 2 | Reference | 003/2021/D/CN 4ème RGPH/CN RGAE Lire |
| | Titre/objet | DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/ CN 4EME RGPH/CN RGAE /CSPM/2021 DU 02 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A LA LOCATION DES VEHICULES AVEC CHAUFFEURS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4EME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE. |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 3 | Reference | ADDITIF N° 01 Lire |
| | Titre/objet | ADDITIF N° 01 RELATIF A L'AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°011/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2021 DU 05 NOVEMBRE 2021, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN DEVELOPPEMENT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POUR LE COMPTE DU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'HYDROELECTRICITE SUR LE FLEUVE SANAGA (PATDHS) UGP-MINEE |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|----------|-----------------------------|---|
| 4 | Reference | 002/2021/D/CN 4ème RGPH/CN RGAE Lire |
| | Titre/objet | DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/ CN 4EME RGPH/CN RGAE /CSPM/2021 DU 02 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DE 15200 POWERBANK POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4EME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE. |
| | Nature de prestation | Approvisionnement Généraux |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|----------|-----------------------------|---|
| 5 | Reference | 007/21/D/MINEPAT/SG/PNDP/CNC/SPM/ASPM/AJPMr Lire |
| | Titre/objet | DECISION N° 007/21/D/MINEPAT/SG/PNDP/CNC/SPM/ASPM/AJPMR DU 23 NOV 2021 PORTANT RÉSILIATION DU CONTRAT À CLIENTÈLE RELATIF À FOURNITURES POUR LES VÉHICULES À LA CELLULE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP). |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|----------|--|
| 6 | Reference 09/AONO/APN/CIPM/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/APN/CIPM/2021 DU 23 NOVEMBRE 2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE – ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE – FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU DIRECTEUR GENERAL ET LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, EN PROCEDURE D'URGENCE, AU TITRE DE L'EXERCICE 2022 FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2022 IMPUTATION : 2021-607-11-110101-600920 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 16-12-2021 |
|----------|--|

| | |
|----------|--|
| 7 | Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A |
|----------|--|

| | |
|----------|--|
| 8 | Reference 003/2021/C/CN 4ème RGPH/CN RGAE /2021 Lire Titre/objet DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/ CN 4EME RGPH/CN RGAE /CSPM/2021 DU 02 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A LA LOCATION DES VEHICULES AVEC CHAUFFEURS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4EME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A |
|----------|--|

| | |
|----------|---|
| 9 | Reference 9624/21/DG/DAG/DAMP/SMP/MA Lire Titre/objet DECISION N°9624/21/DG/DAG/DAMP/SMP/MA DU 16/11/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 039BIS/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/07/2021 POUR LA FOURNITURE DES PIECES HYDRAULIQUES DE LA PRESSE BAJAJ 9500 DE L'USINE D'EGRENAGE DE NGONG A LASODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A |
|----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 10 | Reference 003/D/QC/DG/DAC/SMP/2021 Lire Titre/objet DECISION N° 003/D/QC/DG/DAC/SMP/2021 DU 18 NOVEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2021 DU 12/10/2021 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAUX PAR LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 11 | Reference DECISION N°344/D/CNG/MAIRE/SG/2021 DU 20/09/2021 Lire Titre/objet DECISION N°344/D/CNG/MAIRE/SG/2021 DU 20/09/2021 PORTANT SUSPENSION D'UN MARCHÉ PUBLIC DANS LA COMMUNE DE NGOULÉMAKONG, DÉPARTEMENT DE LA RÉGION DU SUD Nature de prestation N/A Date de cloture N/A |
|-----------|---|



RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 12 | Reference | 011/AC/CAN1er/CIPM/2021 DU 22 NOV 2021 Lire |
| | Titre/objet | AVIS DE CONSULTATION N° 011/AC/CAN1ER/CIPM/2021 DU 22 NOV 2021 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/COMMUNE D'ARONDISSEMENT DE NGAOUNDERE EXERCICE 2021 |
| | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières |
| | Date de cloture | 16-12-2021 |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 13 | Reference | 008 Lire |
| | Titre/objet | ADDITIF N°008 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE °014/AONO/CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE/CSPM/2021 DU 04/11/2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET FLOCAGE DE VINGT-SEPT MILLE SEPT CENT SOIXANTE-HUIT (27 768) CHASUBLES EN TROIS (03) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 14 | Reference | 017/AONO/ST/CNDAL/CIPM 2021 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 017/AAONO/ST/CNDAL/CIPM 2021 DU 19/11/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ MODERNE A NGAOUNDAL DJON MELEN. PHASE 1 EN PROCEDURE D'URGENCE |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | 13-12-2021 |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 15 | Reference | 001/2021/C/CN 4ème RGPH/CN RGAE /2021 Lire |
| | Titre/objet | DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CN 4EME RGPH/CN RGAE /CSPM/2021 DU 02 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES GROUPES ELECTROGENES, DE REGULATEURS DE TENSION,DES TORCHES A LUMIERE BLANCHE RECHARGEABLE, DES CANTINES METALLIQUES ET DES CADENAS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4EME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE. |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 16 | Reference | COMMUNIQUE N° 00031 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°_00031 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL NO 0239/AONO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/05-2021 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU DES CENTRES DIRECTEURS DES OPERATIONS D'URGENCE (CDOU) DES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDE NSIMALEN, GAROUA ET MAROUA SALAK EN TROIS (03) LOTS SEPARES |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | N/A |

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|---|
| 17 | Reference 003/C/QC/DG/DAC/SMP/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 003/C/QC/DG/DAC/SMP/2021 DU 18 NOVEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2021 DU 12/10/2021 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAUX PAR LA CAMEROON AIRLINES CORPARATION (CAMAIR-CO) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 18 | Reference 023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°023 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°015 RELATIF A LA SELECTION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE (OSC) EN VUE DE L'EVALUATION DE LA SATISFACTION DE L'OFFRE DES BIENS ET SERVICES PUBLICS DANS LES SECTEURS DE L'EDUCATION, DE LA SANTE, DE L'HYDRAULIQUE ET DES SERVICES COMMUNAUX DANS LE CADRE DE LA DEUXIEME VAGUE DU SCORECARD DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) DATE : 23 NOVEMBRE 2021 FINANCEMENT : IDA 18 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 19 | Reference 9498/21/DG/DAG/DAMP/SMP/NY Lire Titre/objet DECISION N°9498/21/DG/DAG/DAMP/SMP/NY DU 12/11/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°090/21/AONO/SDCC/CIPM DU 30/08/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT PRINCIPAL DE L'USINE D'EGRENAGE DU COTON DEGOUNA. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 20 | Reference 9501/21/D//DG/DAG/DAMP/SMP/GT Lire Titre/objet DECISION N°9501/21/DG/DAG/DAMP/SMP/GT DU 12/11/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°089/21/AONO/SDCC/CIPM DU 30/08/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MAGASINS DE STOCKAGE DE 4 800 ML CHACUN À L'USINE D'EGRENAGE DE GOUNA. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 21 | Reference 9657/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire Titre/objet DECISION N°9657/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 17/11/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°101/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 21/09/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CINQ (05) SEMI-REMORQUES AVEC SUSPENSION A TROIS ESSIEUX A LA SODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 22 | Reference N°00736/D/J1202/CNG/SG/ST/2021 Lire Titre/objet DECISION N°00736/D/J1202/CNG/SG/ST/2021 DU 24/11/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT R+1 DEVANT ABRITER LES SERVICES (HÔTEL DE VILLE) DE LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE ; OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°013/AONO/NGOUMOU/CIPM /2021 DU 11/10/2021 MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU FINANCEMENT : FEICOM EXERCICE 2021 ET SUIVANTS Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A |
|-----------|---|



RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|---|
| 23 | Reference DECISION N°344/D/CNG/MAIRE/SG/2021 DU 20/09/2021 Lire Titre/objet DECISION N°344/D/CNG/MAIRE/SG/2021 DU 20/09/2021 PORTANT SUSPENSION D'UN MARCHÉ PUBLIC DANS LA COMMUNE DE NGOULÉMAKONG, DÉPARTEMENT DE LA RÉGION DU SUD Nature de prestation N/A Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 24 | Reference 344/D/CNG/MAIRE/SG/2021 DU 20/09/2021 Lire Titre/objet DECISION N°344/D/CNG/MAIRE/SG/2021 DU 20/09/2021 PORTANT SUSPENSION D'UN MARCHÉ PUBLIC DANS LA COMMUNE DE NGOULÉMAKONG, DÉPARTEMENT DE LA RÉGION DU SUD Nature de prestation N/A Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 25 | Reference 004 /MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 Lire Titre/objet LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONDC N° 004 /MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 19 NOVEMBRE 2021 RELATIVE À L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU, PRODUITS D'ENTRETIEN, MATÉRIEL ET PRODUITS PAUSE-CAFÉ POUR LE COMPTE DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ACCÉLÉRATION ET DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 07-12-2021 |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 26 | Reference 005/21/MINEPAT/PNDP/CSPM Lire Titre/objet N°005/21/MINEPAT/PNDP/CSPM DU 19 NOVEMBRE 2021 RELATIVE À LA RÉALISATION DES PETITS TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES DE RÉFECTION DE CINQ (05) BUREAUX, RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE DE CONFÉRENCE (SALLE ACTUELLE + BUREAU DU COMPTABLE + MAGASIN), DE DEUX (02) SALLES D'EAU, D'UNE CUISINE, D'UNE (01) SALLE DES EXPERTS, DU DEUXIÈME HALL D'ENTRÉE DANS LE CADRE DU PROJET DE L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 08-12-2021 |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 27 | Reference 002/2021/C/CN 4ème RGPH/CN RGAE /2021 Lire Titre/objet DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/ CN 4EME RGPH/CN RGAE /CSPM/2021 DU 02 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DE 15200 POWERBANK POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4EME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A |
|-----------|---|

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|---|
| 28 | <p>Reference 010/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2021 du 24/11/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 010/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2021 DU 24 NOVEMBRE 2021 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES POUR LE DIAGNOSTIC DU PROCESSUS DE PRODUCTION, DE PUBLICATION ET DE TRANSMISSION DES DONNÉES FINANCIÈRES FIABLES PAR LES ENTREPRISES PUBLIQUES CRÉDIT IDA NUMÉRO : IDA 6140-CM NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET P151155 RÉFÉRENCE : PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS DU PEPS VALIDÉ LE 29 OCTOBRE 2021, ONGLET « CONSULTANTS ».</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 15-12-2021</p> |
| 29 | <p>Reference 016 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°016 RELATIF A LA SELECTION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE (OSC) EN VUE DE L'EVALUATION DE LA SATISFACTION DE L'OFFRE DE SERVICES PUBLICS DANS LES SECTEURS DE L'EDUCATION, DE LA SANTE, DE L'HYDRAULIQUE ET DES SERVICES COMMUNAUX DANS LE CADRE DE LA DEUXIEME VAGUE DU SCORECARD DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNPD) FINANCEMENT : IDA 18 DATE : 23 NOVEMBRE 2021</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 17-12-2021</p> |
| 30 | <p>Reference 118/21/AONO/SDCC/CIPM Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°118/21/AONO/SDCC/CIPM DU 17/11/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET OUVRAGES ANNEXES 2 A L'USINE D'EGRENAGES ODECOTON DE GOUNA</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture 07-12-2021</p> |
| 31 | <p>Reference 08/AONR/APN/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 08/AONR/APN/CIPM/2021 DU 23 NOVEMBRE 2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE – ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE – FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, EN PROCEDURE D'URGENCE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022 FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2022 IMPUTATION : 2021-607-11-110101-620900 2021-602-21-210101-620900 2021-603-31-310101-620900</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 16-12-2021</p> |
| 32 | <p>Reference N°00737/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC du 24/11/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°00737/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 24/11/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT R+1 DEVANT ABRITER LES SERVICES (HÔTEL DE VILLE) DE LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE ; OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°013/AONO/NGOUMOU/CIPM /2021 DU 11/10/2021 FINANCEMENT : FEICOM EXERCICE 2021 ET SUIVANTS</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p> |



RESUME DES CONSULTATIONS

33

Reference [003/2021/C/CN 4ème RGPH/CN RGAE /2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/ CN 4EME RGPH/CN RGAE /CSPM/2021 DU 02 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A LA LOCATION DES VEHICULES AVEC CHAUFFEURS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4EME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

34

Reference [001/COPIL/PAREC/UCG/CSPM/SPM/11-2021](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/COPIL/PAREC/UCG/CSPM/SPM/11-2021 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°003/AON/PAREC/UCG/CSPM/SPM/2021 DU 17/11/2021 POUR LA REPROGRAPHIE DES DOCUMENTS DE FORMATION DES ENSEIGNANTS A L'UTILISATION DES NOUVEAUX CURRICULA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

35

Reference [N° 16251/CAA/DAG/SDAAB/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE DE PRESSE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

36

Reference [000012/AONO/ANOR/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE1 D'ACCES A INTERNET A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (ANOR) (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANOR, EXERCICE 2022.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 20-12-2021

37

Reference [002/2021/C/CN 4ème RGPH/CN RGAE /2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/ CN 4EME RGPH/CN RGAE /CSPM/2021 DU 02 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DE 15200 POWERBANK POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4EME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

38

Reference [001/2021/C/CN 4ème RGPH/CN RGAE /2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CN 4EME RGPH/CN RGAE /CSPM/2021 DU 02 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES GROUPES ELECTROGENES, DE REGULATEURS DE TENSION,DES TORCHES A LUMIERE BLANCHE RECHARGEABLE, DES CANTINES METALLIQUES ET DES CADENAS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4EME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

39

Reference [000013/AONO/ANOR/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000013/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE, EN 4 LOTS. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 20-12-2021

40

Reference [COMMUNIQUE N° 00031](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°_00031 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL NO 0239/AONO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/05-2021 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU DES CENTRES DIRECTEURS DES OPERATIONS D'URGENCE (CDOU) DES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDE NSIMALEN, GAROUA ET MAROUA SALAK EN TROIS (03) LOTS SEPARES

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

41

Reference [010/AONO/SR/DDI/C.OV/SG/CIPM-OV/2021 22/10/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT :N°010/AONO/SR/DDI/C.OV/SG/CIPM-OV/2021 22/10/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE À L'HÔTEL DE VILLE D'OVENG ET SES ENVIRONS, COMMIUNE D'OVENG , DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD»

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-11-2021

42

Reference [9218/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°9218/21//DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 08/11/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU LOT 1 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°028/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 10/03/2021 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) DE VERINS HYDRAULIQUES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

43

Reference [9505/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AA](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°9505/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AA PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°096/21/AONO/SDCC/CIPM DU 08/09/2021 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'ONDULEURS POUR LA PROTECTION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES A LA SODECOTON.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

44

Reference [9654/21/DG/DAG/DAMP/SMP/NY](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°9654/21/DG/DAG/DAMP/SMP/NY DU 17/11/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°9721/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/09/2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS TOURS DE REFROIDISSEMENT A CIRCUIT OUVERT DES EAUX TRES CHARGEES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

45

Reference [1464/DIPAK/DGIDpMA/2021 DU14/09/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°1464/DIPAK/DGIDPMA/2021 DU14/09/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°019/AOIO/PAK/CIPM/2021 POUR L'ETUDE ET LA MODELISATION NUMERIQUE DE LA NAVIGATION ET DE LA MANŒUVRABILITE AU PORT DE KRIBI.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

46

Reference [1465/D/PAK/DG/DpMA/2021 DU 14/09/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°1465/D/PAK/DG/DPMA/2021 DU 14/09/2021 PORTANT ATTRIBUTION DEL'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°021/AOIO/PAKICIPM/2021 DU 31 MARS 2021 POUR L'ETUDE ET LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE DE RÉSONANCEISEICHE AU PORT DE KRIBI.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

47

Reference [18/DC/CANII/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 18/DC/CANII/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN DE TROIS (03) ABREUVOIRS A DEUX (02) CELLULES DANS LES LOCALITES DE BISKEWAL, MADEM, NGAOUHORA 1 ET YOUKOU, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE IIFINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE NGAOUNDERE II

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 08-12-2021

48

Reference [17/DC/CANII/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 17/DC/CANII/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRES EQUIPES CHACUN D'UN BLOC LATRINE VIP A MAYO DANEYEL ET MBAOURE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE IIFINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE NGAOUNDERE II

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 08-12-2021

49

Reference [20 DU 14 OCT 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N° 09/AONO/CIPM/CANII/2021 DU 13/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE REPARTIS EN TROIS LOTS DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDÉRE IILOT 2 : TRAVAUX D'ENTRETIEN DE 6KM DE ROUTES VERS LES LOGEMENTS SOCIAUX COMMUNAUX (DJALINGO 2,3KM ; BELLO KOSSAM - CARREFOUR NGAOUHORA ; ECOLE DJALINGO 700ML)

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

50

| | |
|-----------------------------|---|
| Reference | 16/DDC/CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 Lire |
| Titre/objet | AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 16/DDC/CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 16/DDC/CAN2/CIPM/2021 DU ... POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE HIPPIQUE, D'UN PARC A BETAIL, D'UN QUAI D'EMBARQUEMENT, D'UN MAGASIN, D'UN BLOC TOILETTES VIP A 03 CELLULES ET D'UNE GUERITE SIMPLE ET DOUBLE DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE II/PRODEL |
| Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| Date de cloture | 08-12-2021 |



RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CN 4EME RGPH/CN RGAE /CSPM/2021 DU 02 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES GROUPES ELECTROGENES, DE REGULATEURS DE TENSION, DES TORCHES A LUMIERE BLANCHE RECHARGEABLE, DES CANTINES METALLIQUES ET DES CADENAS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4EME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4^{ème} RGPH)

&

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE),

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2020/022 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2001/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté 00001/A/MINMAP du 06 Janvier 2021 portant création d'une commission spéciale de passation des marchés auprès des Coordinations Nationales du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution de la Loi de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Entités Publiques, pour l'Exercice 2021 ;

Considérant le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n° 007/AONO/CN 4^{EME} RGPH/CN RGAE /CSPM/2021 du 02 septembre 2021 pour le compte de la mutualisation du dénombrement principal du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du module de base du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage.

Considérant les nécessités de services ;

DECIDENT :

Article 1er : est déclaré infructueux l'Appel d'Offre National Ouvert N° 007/AONO/CN 4^{EME} RGPH/CN RGAE /CSPM/2021 du 02 septembre 2021 POUR LA FOURNITURE DES GROUPES ELECTROGENES, DE REGULATEURS DE TENSION, DES TORCHES A LUMIERE BLANCHE RECHARGEABLE, DES CANTINES METALLIQUES ET DES CADENAS Pour **fausse déclaration dans les pièces des deux soumissionnaires retenus** par la Commission Spéciale de passation des Marchés auprès des Coordinations Nationales du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH) et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'élevage (RGAE).

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 24 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MBARGA Bernadette

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/ CN 4EME RGP/CN RGAE /CSPM/2021 DU 02 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A LA LOCATION DES VEHICULES AVEC CHAUFFEURS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4EME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4^{ème} RGP)

&

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE),

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2020/022 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2001/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté 00001/A/MINMAP du 06 Janvier 2021 portant création d'une commission spéciale de passation des marchés auprès des Coordinations Nationales du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution de la Loi de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Entités Publiques, pour l'Exercice 2021 ;

Considérant le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n° 010/AONO/ CN 4^{EME} RGP/CN RGAE /CSPM/2021 du 02 septembre 2021 pour le compte de la mutualisation du dénombrement principal du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du module de base du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage.

Considérant les nécessités de services ;

DECIDENT :

Article 1er : est déclaré infructueux l'Appel d'Offre National Ouvert N° 010/AONO/ CN 4^{EME} RGP/CN RGAE /CSPM/2021 du 02 septembre 2021 relatif à LA LOCATION DES VEHICULES AVEC CHAUFFEURS Pour **absence de soumissionnaires** par la Commission Spéciale de passation des Marchés auprès des Coordinations Nationales du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGP) et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'élevage (RGAE).

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 24 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MBARGA Bernadette

PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROELECTRICITE SUR LE FLEUVE SANAGA

ADDITIF N° 01 RELATIF A L'AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°011/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2021 DU 05 NOVEMBRE 2021, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN DEVELOPPEMENT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POUR LE COMPTE DU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'HYDROELECTRICITE SUR LE FLEUVE SANAGA (PATDHS) UGP-MINEE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VIII. DEPOT DE LA MANIFESTATION D'INTERET :

Au lieu de :

Les manifestations d'intérêt en cinq exemplaires dont un original et quatre (04) copies, doivent être déposées au Siège du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le Fleuve de la Sanaga ; Unité de Gestion MINEE, sis au quartier Olezoa-Yaoundé, 434 Rue Daniel ESSOMBA, canal du Mfoundi (derrière Prestige Hôtel), 2ème entrée à droite, à côté de l'Hôtel Mutuelle du Trésor, ou transmises par email aux adresses suivantes : podieluc@yahoo.fr; abega_g@yahoo.fr, enblanche2002@yahoo.fr, Tél : (237) 680 81 64 12 / 691 80 70 68 / 699 35 92 86, au plus tard le **1er décembre 2021 à 15 heures 30 minutes** (heure locale : GMT+1),

Lire :

Les manifestations d'intérêt en cinq exemplaires dont un original et quatre (04) copies, doivent être déposées au Siège du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le Fleuve de la Sanaga ; Unité de Gestion MINEE, sis au quartier Olezoa-Yaoundé, 434 Rue Daniel ESSOMBA, canal du Mfoundi (derrière Prestige Hôtel), 2ème entrée à droite, à côté de l'Hôtel Mutuelle du Trésor, ou transmises par email aux adresses suivantes : podieluc@yahoo.fr; abega_g@yahoo.fr, enblanche2002@yahoo.fr, Tél : (237) 680 81 64 12 / 691 80 70 68 / 699 35 92 86, au plus tard le **08 décembre 2021 à 15 heures 30 minutes** (heure locale : GMT+1).

YAOUNDE le 5 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR

PODIE LUC

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/ CN 4EME RGPH/CN RGAE /CSPM/2021 DU 02 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DE 15200 POWERBANK POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4EME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4^{ème} RGPH) & LE COORDONNATEUR NATIONAL DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE),

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2020/022 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2001/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté 00001/A/MINMAP du 06 Janvier 2021 portant création d'une commission spéciale de passation des marchés auprès des Coordinations Nationales du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution de la Loi de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Entités Publiques, pour l'Exercice 2021 ;

Considérant le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n° 008/AONO/ CN 4^{EME} RGPH/CN RGAE /CSPM/2021 du 02 septembre 2021 pour le compte de la mutualisation du dénombrement principal du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du module de base du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage.

Considérant les nécessités de services ;

DECIDENT :

Article 1er : est déclaré infructueux l'Appel d'Offres National Ouvert N° 008/AONO/ CN 4^{EME} RGPH/CN RGAE /CSPM/2021 du 02 septembre 2021 relatif à L'ACQUISITION DE 15200 POWERBANK **en raison du fait qu'aucune offre financière n'a été qualifiée au terme de l'examen des offres** par la Commission Spéciale de passation des Marchés auprès des Coordinations Nationales du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH) et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'élevage (RGAE).

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 24 Novembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MBARGA Bernadette

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

DECISION N° 007/21/D/MINEPAT/SG/PNDP/CNC/SPM/ASPM/AJPMR DU 23 NOV 2021 PORTANT RÉSILIATION DU CONTRAT À CLIENTÈLE RELATIF À FOURNITURES POUR LES VÉHICULES À LA CELLULE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et les autres entités publiques ;

Vu la loi n°73/7 du 07 décembre 1973 relative aux droits du Trésor pour la sauvegarde de la fortune publique ;

Vu la loi n°74/18 du 05 décembre 1974 relative au contrôle des ordonnateurs, gestionnaires et gérants des crédits publics et des entreprises de l'État, modifiée par la loi n°76/4 du 8 juillet 1976 ;

Vu la loi n°98/073 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence ;

Vu la loi n°2010/021 du 21 décembre 2010 régissant le commerce électronique au Cameroun ;

Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques ;

Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;

Vu l'Arrêté N° 023/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités d'application de la Demande de Cotations ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le

contrôle des marchés publics ;

Vu les Circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;

Vu la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la Demande de Cotations N°003/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 du 21 juin 2021 ;

Vu le Contrat à clientèle N°021/2021/CC/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM du 27 août 2021 ;

Vu la Mise en demeure du 12 octobre 2021 et notifié le 27 octobre 2021 ;

Vu le Compte rendu de la séance de travail du 08 novembre 2021 ;

Vu le Procès-verbal portant sur l'évaluation de la mise en demeure du 19 novembre 2021 ;

Vu le Procès-verbal du constat de carence de la livraison des fournitures pour les véhicules de la CNC.

DECIDE :

YAOUNDE le 23 Novembre 2021

Article 1 : Le Contrat à Clientèle N°021/2021/CC/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM du 27 août 2021, passé avec **Cameroun International Challenge (CIC)**,
Tel : 674 50 04 41, 693 02 56 99 est résilié.

Le **COORDONNATEUR NATIONAL**

NGA MARIE MADELEINE

Article 2 : La présente décision prend effet à compter de sa date de signature, elle sera notifiée au prestataire et publiée dans le Journal des Marchés Publics et communiquée partout où besoin sera. /-

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/APN/CIPM/2021 DU 23 NOVEMBRE 2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE – ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE – FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU DIRECTEUR GENERAL ET LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, EN PROCEDURE D'URGENCE, AU TITRE DE L'EXERCICE 2022 FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2022 IMPUTATION : 2021-607-11-110101-600920

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie, frais funéraires et individuelle accidents pour le compte du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Autorité Portuaire Nationale.

2. Consistance des prestations

Les prestations portent sur l'assurance maladie du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), les membres de leurs familles au sens de la législation sociale, en y intégrant toutes les garanties sollicitées.

Les prestations portent sur :

- l'assurance maladie ;
- les frais funéraires.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations après les études préalables, est de cinquante (50 000 000) millions FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres national ouvert est réservée aux Compagnies d'assurance de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres restreint sont financées par le budget de l'APN

- Exercice 2022 IMPUTATION : **2022-607-11-110101-600920.**

2022-607-11-110101-600920.

2022-607-11-110101-600920.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés de l'APN à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé** Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres Ouvert peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés de l'APN à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé** Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de F CFA cinquante (50 000) francs CFA payée dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés à l'Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16/ 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14, au plus tard le 16 décembre 2021 à 13 heures, heure locale, et devra porter uniquement la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 09 /AONO/APN/CIPM/2021 DU 23 NOVEMBRE 2022

POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE –ASSISTANCE EVACUATION FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUEL ACCIDENT POUR LE COMPTE DU DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, EN PROCEDURE D'URGENCE

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La période d'exécution est de douze (12) mois, à compter du 1^{er} janvier 2022.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances, acquittée à la main et conforme au modèle joint en annexe, d'un montant égal à 1 000 000 (un million) FCFA.

Cette caution de soumission aura une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Dès l'ouverture des offres, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple des offres sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **16 décembre 2021 à 14 heures** locales, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN dans la Salle du Conseil d'Administration de l'APN, 1^{er} étage, de l'Immeuble CAA.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfait aux critères ci-dessous.

Les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence constatée de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Non-conformité ou absence d'une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Absence de l'agrément du MINFI et adhésion au Code CIMA;
- Défaut de présentation et de certification des états C1, C4, C10 B tableau D et C11, pour les années 2018, 2019 et 2020;
- Présence d'éléments financiers dans l'offre administrative et dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Termes de référence et CCAP non paraphés et signés à la dernière page, précédé de la mention « lu et approuvé », tampon et qualité du signataire.

13.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

| Critères | Notation (points) |
|---|--------------------------|
| Présentation générale de l'offre | 03 |
| Références générales du soumissionnaire | 06 |
| Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires pour les trois dernières années | 15 |
| Description détaillée des garanties offertes | 16 |
| Modalités de mise en jeu de la garantie | 20 |
| Couverture des engagements réglementés | 10 |
| Couverture de la marge de solvabilité | 10 |
| Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les Compagnies de moins de cinq ans d'âge | 10 |
| Couverture de réassurance dans la branche considérée | 10 |
| TOTAL | 100 |

Le seuil de qualification des offres techniques pour chaque offre est fixé à 80 points sur 100.

Pour le calcul des scores financiers :

$S_f = 100 \times F_m / F$.

Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont :

$T = 0,8$ et $F = 0,2$.

La note globale définitive N_g de l'offre du soumissionnaire sera obtenue par formule :

$N_g = (N_t \times 0.80) + (N_f \times 0.20)$.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante, par combinaison des critères techniques et financiers.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés de l'APN à l'Immeuble CAA (1^{er} étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17 , Fax : (237) 222 23 73 14.

YAOUNDE le 23 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE

ADDITIF RECTIFICATIF N°01
[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Gouverneur de la Région du Centre, Maître d'Ouvrage Délégué, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des opérations sus-indiquées dont le Maître d'Ouvrage est le Ministre de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire.

Les rectificatifs suivants sont apportés à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné:

| Instead of : | Read rather |
|---|--|
| <p>13.1- Eliminating criteria</p> <p>i) incomplete or non-compliant administrative file 48 hours after the opening of tenders,</p> | <p>13.1- Eliminating criteria</p> <p>i) Incomplete or non-compliant administrative file 48 hours after the opening of tenders, (Subject to the provisions of Article 92 (9) of Decree No. 2018/366 of 20 June 2018 on the Public Procurement Code)</p> |
| <p>13.1- Critères essentiels</p> <p>Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 80% suivant la grille y relative seront admises à l'analyse financière.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Références de l'entreprise dans les travaux similaires ; 2. Capacités techniques (Moyens humains et matériels) ; 3. Visite de site ; 4. Méthodologie d'exécution et Plan de travail ; 5. Capacité financière, | <p>13.2- Critères essentiels</p> <p>Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 80% suivant la grille y relative seront admises à l'analyse financière.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Références de l'entreprise dans les travaux similaires ; 2. Capacités techniques (Moyens humains et matériels) ; 3. Visite de site ; 4. Méthodologie d'exécution et Plan de travail ; 5. Capacité financière, 6. Présentation. |
| <p><u>CCAP</u></p> <p>Article 29 : Délai d'exécution</p> <p>Le délai d'exécution des travaux, objet du présent Marché, est d'un (01) mois à compter de la date de notification à l'entreprise de l'Ordre de Service de démarrer les travaux.</p> | <p><u>CCAP</u></p> <p>Article 29 : Délai d'exécution</p> <p>Le délai d'exécution des travaux, objet du présent Marché, est d'un (03) mois à compter de la date de notification à l'entreprise de l'Ordre de Service de démarrer les travaux.</p> |

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/ CN 4EME RGPH/CN RGAE /CSPM/2021 DU 02 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A LA LOCATION DES VEHICULES AVEC CHAUFFEURS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4EME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4^{ème} RGPH)
&
LE COORDONNATEUR NATIONAL DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE),

COMMUNIQUENT :

Par décision n° 003 du 24 /11/2021 l'Appel d'Offres National Ouvert sus-indiqué est déclaré infructueux, **pour absence de soumissionnaires** par la Commission Spéciale de passation des Marchés auprès des Coordinations Nationales du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH) et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'élevage (RGAE).

YAOUNDE le 24 Novembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MBARGA Bernadette

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°9624/21/DG/DAG/DAMP/SMP/MA DU 16/11/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 039BIS/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/07/2021 POUR LA FOURNITURE DES PIÈCES HYDRAULIQUES DE LA PRESSE BAJAJ 9500 DE L'USINE D'EGRENAGE DE NGONG A LASODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N° 39BIS/21/AOIO/SDCC/CIPM du 08/07/2021 pour la fourniture des pièces hydrauliques de la presse BAJAJ 9500 de l'usine d'égrenage de NGONG a la SODECOTON

Considérant La Lettre N°97/21/SDCC/CIPM du 05/08/2021 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

Considérant le procès-verbal de négociation entre la SODECOTON et la Société SPEED APPRO du 12/11 2021.

DECIDE :

Article 1: La Société SPEED APPRO BP 1923 Douala est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée:

| Lots | SOUSSIONNAIRE | MONTANT EN FCFA | DELAIS D'EXECUTION |
|--------|--------------------------------|-----------------|--|
| Unique | SPEED-APPRO B.P 1923 Douala | 209 389 004 | 120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations. |

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où sera/.

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

DECISION N° 003/D/QC/DG/DAC/SMP/2021 DU 18 NOVEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2021 DU 12/10/2021 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAUX PAR LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 Portant Statut Général Des Entreprises Publiques ;

Vu le Décret N°2006/293 du 11 septembre 2006 fixant la création de la nouvelle compagnie aérienne du Cameroun « Cameroon Airlines Corporation (CAMAIR-Co) ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques ;

Vu le Décret N° 2021/026 du 19 janvier 2021 portant nomination du Directeur Général de la Société Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) ;

Vu les résolutions du conseil d'Administration de CAMAIR-Co complétant le décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques ;

Vu la Demande de cotation N° 02/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2021 DU 12/10/2021 pour l'acquisition des fournitures de bureaux par la **Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co)** ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Camair-Co du 08 Novembre 2021.

DECIDE :

Article 1 : l'entreprise ci-après, est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à la Demande de cotation susmentionnée :

| N° du Lot | Maitre d'ouvrage | Entreprise | Montant TTC (en FCFA) | Délai de livraison |
|------------|------------------|--|------------------------|-------------------------|
| Lot Unique | CAMAIR-Co | CENSIA S.A.R.L BP 2766 Douala e.mail :censia@censia-cm.com | 14 963 915 | Vingt-Neuf(29) jours |

Article 2: La présente Décision sera signée et communiqué partout où besoin./-

COMMUNE DE NGOULEMAKONG

**DECISION N°344/D/CNG/MAIRE/SG/2021 DU 20/09/2021 PORTANT SUSPENSION D'UN MARCHÉ PUBLIC
DANS LA COMMUNE DE NGOULÉMAKONG, DÉPARTEMENT DE LA RÉGION DU SUD**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

| N° | Intitulé du projet | Adjudicataire | ANNEE | Délai | Financeme nt | MOTIF |
|----|---|---|-------|-----------------|------------------------|-----------------------|
| 03 | Travaux de construction d'un puits équipé de PMH à Ngock, Commune de Ngoulémakong Département de la Mvila, Région du Sud, | ETS MALENA B.P.7 692 Yaoundé, Tél :699 93 88 87 | 2019 | 01 (un) mois | BIP MINDDEV EL 2019 | chantier abandonné |

NGOULEMAKONG le 21 Septembre 2021

Le MAIRE

AKOA Albert Anicet

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

AVIS DE CONSULTATION N° 011/AC/CAN1ER/CIPM/2021 DU 22 NOV 2021 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'acquisition d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine pour le compte de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de **28 000 000 (Vingt-huit million) francs CFA TTC**

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux concessionnaires automobiles installés en territoire camerounais remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.

ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHE

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Inteme de Passation des Marchés de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er, les marchés de fourniture seront conclus entre les Adjudicataires et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er.

4. Financement

Le véhicule objet de la présente Consultation est financé par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) et la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er exercice 2021.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA** à la Recette Municipale D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er au titre des frais de dossier.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de L' EXERCICE 2017 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Mairie de NGAOUNDERE 1er . sise à côté de la Sous-Préfecture de NGAOUNDERE 1er, au plus tard **le 16/11/2021 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante ;

*AVIS DE CONSULTATION N° 011/AC/CAN1er/CIPM/2021 DU 22 NOV 2021 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **un (01) mois**.

DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **560 000 (cinq cent soixante mille) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de cotation sera déclarée irrecevable.

Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.

9. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

Enveloppe A : Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- une attestation de non-faiiite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- l'Attestation de non redevance ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation;
- une copie du pian et d'attestation de localisation légalisée.

NB: Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Enveloppe B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de véhicule proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;
- La garantie du fabricant et le certificat d'origine du véhicule proposé.

Chacune des enveloppes A et B contenant l'originai et les copies sera fermée et scellée.

Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante :

10. Attribution

L' Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Ngaoundéré les jours ouvrables ou auprès des Services du Maître d'Ouvrage ou appeler au numéro téléphone suivant : 677 80 74 76/696 61 03 66.

NGAOUNDERE le 22 Novembre 2021

Le MAIRE

YAYA IBRAHIMA

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

**ADDITIF N°008 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
°014/AONO/CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE/CSPM/2021 DU 04/11/2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET
FLOPAGE DE VINGT-SEPT MILLE SEPT CENT SOIXANTE-HUIT (27 768) CHASUBLES EN TROIS (03) LOTS
POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT
GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT
GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation**Au lieu de ...**

Le système de notation des offres se fera en mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-dessous énumérés et dont le détail est donné dans le RPAO.

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires portent sur la conformité des exigences du DAO. Notamment sur les pièces composant le dossier administratif, la capacité technique et financière du soumissionnaire. Ainsi, seront déclarées non recevables les offres tombant sous le coup de l'un des critères éliminatoires suivants :

| N° | Critères éliminatoires |
|----|--|
| 1 | Absence ou non-conformité de l'original de la caution de soumission acquittée. |
| 2 | Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement d'un délai de 48 heures accordé par la Commission Spéciale de Passation des Marchés pour la production de ladite pièce, à l'exception de la caution de soumission. |
| 3 | Omission d'un prix dans l'offre financière. |
| 4 | Fausse déclaration ou pièce falsifiée. |
| 5 | Absence de prospectus. |

6

La non-conformité de l'une des spécifications techniques majeures ci-dessous :

| CATEGORIES DE PERSONNELS | SPECIFICATIONS TECHNIQUES |
|--------------------------|--|
| SUPERVISEURS/CONTROLEURS | <p>Quantité pour superviseurs par lot : 54/57/57 (dont 9/8/8 en anglais)</p> <p>COULEUR : BLEU</p> <p>Quantité pour contrôleurs par lot : 200/199/199 (dont 32/32/32 en anglais)</p> <p>COULEUR : MARRON</p> <p>TISSUS : COTON LOURD :</p> <p>TAILLES : XXL-XL- L -M (AVEC XL, M ET L EN PLUS GRANDE QUANTITE)</p> <p>FLOCAGE ARRIERE : 4^{ème} RGPH/RGAE DENOMBREMENT PRINCIPAL/MODULE DE BASE SUPERVISEUR/CONTROLEUR</p> <p>COULEUR DU TEXTE DE FLOCAGE : BLANC</p> <p>BANDES FLUORESCENTES DE COULEUR JAUNE</p> <p>FLOCAGE AVANT :</p> <p>COTE SUPERIEUR GAUCHE :</p> <p>LOGO DU RGAE</p> <p>COTE SUPERIEUR DROIT LOGO DU 4^{ème} RGPH</p> <p>BANDES FLUORESCENTES DE COULEUR JAUNE</p> |
| | <p>ACCESSOIRES :</p> <p>FERMETURE CENTRALE DU BAS VERS LE HAUT</p> <p>POCHES LARGES AVEC FERMETURE (TROIS POUCHES)</p> |



CHEFS D'EQUIPES / AGENTS
RECEPSEURS

Quantité pour Chefs d'Equipes par lot : 2432/2432/2432
(dont 368/367/367 en anglais)

COULEUR : ORANGE

Quantité pour agents recenseurs par lot :
6517/6516/6516 (dont 1089/1089/1088 en anglais)

COULEUR : KAKI

TISSUS : COTON LOURD

TAILLES : XXL-XL-M-L (AVEC XL, M ET L EN PLUS
GRANDE QUANTITE)

FLOCAGE ARRIERE :

4^{ème} RGPH/RGAE

DENOMBREMENT PRINCIPAL/MODULE DE BASE

CHEF D'EQUIPE/AGENT RECEPSEUR

COULEUR DU TEXTE DE FLOCAGE : BLANC

BANDES FLUORESCENTES DE COULEUR ORANGE
(AR) /COULEUR BLANCHE (CE)

FLOCAGE AVANT :

COTE SUPERIEUR GAUCHE :

LOGO DU RGAE

COTE SUPERIEUR DROIT : LOGO DU 4^{ème} RGPH

BANDES FLUORESCENTES DE COULEUR ORANGE
(AR) /COULEUR BLANCHE (CE)

ACCESSOIRES :

FERMETURE CENTRALE DU BAS VERS LE HAUT ;

POCHES LARGES AVEC FERMETURE (TROIS
POCHES).

| | |
|------------|--|
| CHAUFFEURS | Quantité pour chauffeurs par lot : 53/52/52 (dont 9/8/8 en anglais) COULEUR : VERT TISSUS : COTON LOURD TAILLES : XXL-XL-M-L (AVEC XL, M ET L EN PLUS GRANDE QUANTITE) FLOCAGE ARRIERE : 4 ^{ème} RGPH/RGAE DENOMBREMENT PRINCIPAL/MODULE DE BASE |
|------------|--|

NB : les différents messages imprimés sur les différentes fournitures seront remis à l'adjudicataire par les deux Maîtres d'Ouvrage en même temps que l'ordre de service de commencer les prestations. Un jeu de documents devra pour chaque catégorie être validé par les deux Maîtres d'Ouvrage avant le début de confection de toutes les chasubles.

14.2 Critère essentiels

Les offres techniques seront évaluées selon le système binaire (oui/non) sur des critères d'évaluation.

| Critères | | CRITÈRES D'ÉVALUATION | COULEUR ORANGE |
|---|--|--|---------------------------------|
| | | BANDES FLUORESCENTES DE COULEUR ORANGE | Critères d'évaluation (OUI/NON) |
| | | FLOCAGE AVANT . | |
| A | Le chiffre d'affaires supérieur à 50 millions F CFA au cours des trois dernières années | COTE SUPERIEUR GAUCHE : | |
| B | justifier d'une capacité financière d'au moins 20 millions F CFA établie par une banque agréée par le Ministère en charge des finances | LOGO DU RGAE | |
| C | La disponibilité des fournitures | COTE SUPERIEUR DROIT LOGO DU 4 ^{ème} RGPH | |
| D | Délai de livraison inférieur à 30 jours | BANDES FLUORESCENTES DE COULEUR ORANGE | |
| E | Références similaires au moins deux (02) | ACCESSOIRES : | |
| F | Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page et signé à la dernière | FERMETURE CENTRALE DU BAS VERS LE HAUT ; | |
| G | Les Spécifications Techniques (ST) paraphés à chaque page et signées à la dernière | POCHES LARGES AVEC FERMETURE (TROIS POCHES) | |
| H | La présentation de l'offre (intercalaire couleur et pagination) | | |
| 7 | Non satisfaction d'au-moins 75 % de OUI des critères essentiels à l'issue de l'évaluation. | | |
| Les critères relatifs à l'évaluation des candidats, porteront sur : | | | |
| Total sur 8 oui | | | |
| 8 | Absence de l'attestation sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des cinq (05) dernières années. | | |

1 Critères d'évaluation

Lire plutot

| N° | Critères éliminatoires |
|----|--|
| 1 | Absence de l'original de la caution de soumission acquittée. |

2 Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

Pièce N°4 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

AU LIEU DE :

Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

| N° | Critères éliminatoires |
|----|--|
| 1 | Absence ou non-conformité de l'original de la caution de soumission acquittée. |

LIRE :

Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

| N° | Critères éliminatoires |
|----|--|
| 1 | Absence de l'original de la caution de soumission acquittée. |

YAOUNDE le 24 Novembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MBARGA Bernadette

COMMUNE DE NGAOUNDAL

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 017/AAONO/ST/CNDAL/CIPM 2021 DU 19/11/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ MODERNE A NGAOUNDAL DJON MELEN. PHASE 1 EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2021, le Maire de la Commune de NGAOUNDAL, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NGAOUNDAL, un Appel d'Offre National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un marché moderne à DJON MELEN dans la commune de NGAOUNDAL. PHASE 1

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

| REF | DESIGNATIONS |
|-----------------------------|--|
| LOT 000 | INSTALLATION DU CHANTIER TERRASSEMENT ET EVACUATION DES REPUS DE TERRE |
| HANGAR SIMPLE | |
| LOT 100 | TERRASSEMENT |
| LOT 200 | FONDATION |
| LOT 300 | ELEVATION |
| LOT 400 | CHARPENTE ET COUVERTURE |
| HANGAR AVEC ETALS | |
| LOT 100 | TERRASSEMENT |
| LOT 200 | FONDATION |
| LOT 300 | ELEVATION |
| LOT 400 | CHARPENTE ET COUVERTURE |
| LOT 500 | MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE |
| TOILETTE | |
| LOT 100 | TERRASSEMENT |
| LOT 200 | FONDATION |
| LOT 300 | ELEVATION |
| LOT 400 | CHARPENTE ET COUVERTURE |
| LOT 500 | CARRELAGE |
| LOT 600 | MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE |
| LOT 700 | PEINTURE |
| LOT 800 | SANITAIRE, POSE ET RACCORDEMENT |
| LOT 900 | ELECTRICITE |
| LOT 1000 | FOSSE SEPTIQUE |
| BLOC DE 05 BOUTIQUES | |
| LOT 100 | TERRASSEMENT |
| LOT 200 | FONDATION |
| LOT 300 | ELEVATION |

| | |
|---|---|
| LOT 400 | CHARPENTE ET COUVERTURE |
| LOT 500 | CARRELAGE |
| LOT 600 | MENUISERIE ALUMINIUM |
| LOT 700 | ELECTRICITE |
| LOT 800 | PEINTURE |
| LOT900 | VRD |
| BLOC DE 10 BOUTIQUES | |
| LOT 100 | TERRASSEMENT |
| LOT 200 | FONDATION |
| LOT 300 | ELEVATION |
| LOT 400 | CHARPENTE ET COUVERTURE |
| LOT 500 | CARRELAGE |
| LOT 600 | MENUISERIE BOIS |
| LOT 700 | ELECTRICITE |
| LOT 800 | PEINTURE |
| LOT900 | VRD |
| REALISATION DU FORAGE SOLAIRE | |
| A FORAGE | |
| I | INSTALLATION DE CHANTIER |
| II | ETUDES D'IMPLANTATION |
| III | /FORATION |
| IV | EQUIPEMENT ET DEVELOPPEMENT DU FORAGE |
| V | ESSAI DE POMPAGE, SUPERSTRUCTURE ET POMPE |
| VI | ANALYSE ET TRAITEMENT DE L'EAU |
| VII | FOURNITURE ET POSE DE LA POMPE SOLAIRE |
| | |
| B/ OUVRAGES DE STOCKAGE ET DE DISTRIBUTION | |
| I | CONSTRUCTION DU LOCAL TECHNIQUE AVEC AMENAGEMENT DE L'AIRE DE PUISAGE |
| II | |

FOURNITURE ET POSE DE CUVES



| | |
|----------|---|
| C | FOURNITURE ET POSE DES PANNEAUX SOUIRES ET SECURISATION DU SITE |
| D | MISE EN SERVICE DE L'OUVRAGE |

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **445 888 178 (quatre cent quarante-cinq millions huit cent quatre-vingt-huit mille cent soixante-dix-huit) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation a cet appel d'offre est ouverte a égalité de conditions a toutes les entreprises de droit Camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat du Maire de la Commune de, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de NGAOUNDAL dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat général du Maire de la Commune de, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de NGAOUNDAL dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 300.000 (Trois cent mille) Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d' Appel d'Offres, payable a la recette municipale de Ngaoundal.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du MAIRE de la Commune de NGAOUNDAL, au plus tard le 13/12/2021 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention suivante : **AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 017 /AAONO/ST/CNDAL/CIPM/2021 DU 19/11/2021 POUR LES TRAVAUX DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN AAARCHE MODERNE A NGAOUNDAL- DJON MELEN PHASE 1, EN PROCEDURE D'URGENCE A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

NB : L'offre devra être accompagnée d'une clé USB contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) MOIS. Le lieu d'exécution des travaux est NGAOUNDAL-DJON MELEN dans la commune de NGAOUNDAL.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre a ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé de finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **9 100 000 (neuf millions cent mille) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute compagnies d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'OUVERTURE DES PLIS SE FERA EN UN TEMPS. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu, le 3/12/2021 à 10 heures précises par la Commission interne de passation de marchés auprès de la Commune de NGAOUNDAL dans la salle des actes de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et sa non régularisation après 48 heures;
2. L'absence d'une caution de soumission au dépouillement délivrée par une banque de premier ordre ou toute compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances;
3. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
5. La note technique inférieure à 80% de oui;
6. Absence d'un sous-détail de prix

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

CRITERES ESSENTIELS

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1 Bilan financier de trois (03) dernières années supérieur à 200 000 000 FCFA.
NB : Avoir 2 oui sur trois pour valider le critère. OUI/NON
- 2 Références de l'entreprise dans les réalisations similaires OUI/NON
- 3 Références de l'entreprise dans les réalisations similaires d'un montant d'au moins 200 000 000 FCFA par an, dans les trois dernières années. NB : Avoir 2 oui sur trois pour valider le critère. OUI/NON
- 4 Personnels d'encadrement technique sur le chantier OUI/NON
- 5 Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière, petits outillage du chantier, véhicule de liaison pickup 4X4, théodolite, et autres matériels) OUI/NON
- 6 Proposition technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux ; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier) ; OUI/NON
- 7 Preuves d'acceptation des conditions du marché ; OUI/NON
- 8 Note de présentation générale des offres OUI/NON
- 9 Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site OUI/NON
- 10 Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de n'avoir pas abandonné un marché. OUI/NON
- 11 L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 200 000 000 Fcfa ; OUI/NON.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 80% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

A l'issue de l'examen par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDAL, du marché et les offres du soumissionnaire proposé par le maître d'ouvrage après dépouillement dans ses services, le marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAOUNDAL. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du MAIRE de la Commune de NGAOUNDAL, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain ou au FEICOM de l'Adamaoua. TEL 677416594/677085392

NGAOUNDAL le 19 Novembre 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CN 4EME RGPH/CN RGAE /CSPM/2021 DU 02 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES GROUPES ELECTROGENES, DE REGULATEURS DE TENSION, DES TORCHES A LUMIERE BLANCHE RECHARGEABLE, DES CANTINES METALLIQUES ET DES CADENAS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4EME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4^{ème} RGPH) & LE COORDONNATEUR NATIONAL DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE),

COMMUNIQUENT :

Par décision n° 001 du 24 / 11/ 2021 l'Appel d'Offres National Ouvert sus-indiqué est déclaré infructueux, pour **fausse déclaration dans les pièces des deux soumissionnaires retenus** par la Commission Spéciale de passation des Marchés auprès des Coordinations Nationales du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH) et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'élevage (RGAE).

YAOUNDE le 24 Novembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MBARGA Bernadette

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N°_00031 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL NO 0239/AONO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/05-2021 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU DES CENTRES DIRECTEURS DES OPERATIONS D'URGENCE (CDOU) DES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDE NSIMALEN, GAROUA ET MAROUA SALAK EN TROIS (03) LOTS SEPARES

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Nom du Projet : *Projet De Développement du Secteur des Transports /Volet Aérien(PDST)*

Pays : *Cameroun*

Numéro du Projet : Prêt BIRD 86500 - CMR

Numéro de Référence de l'Avis d'Appel d'Offres : N° 0239/AONO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/05-2021

Description du Marché: (i)- Acquisition et installation du mobilier de bureau du CDOU de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen (Lot 1) pour un délai de livraison de quatre (04) mois ; (ii)- Acquisition et installation du mobilier de bureau du CDOU de l'Aéroport International de Garoua (Lot 2) pour un délai de livraison de quatre (04) mois ; (iii)- Acquisition et installation du mobilier de bureau du CDOU de l'Aéroport International de Maroua-Salak (Lot 3) pour un délai de livraison de quatre (04) mois.

ADJUDICATAIRES :

| | | |
|----------------|---|---------------------------|
| - Lot 1 | Nom | AFRILUX SA |
| | Adresse | BP : 30388 Yaoundé, Tél : |
| | Montant de l'offre lu publiquement | 105 774 000 FCFA HTVA |
| | Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation) | 88 699 371 FCFA HTVA |
| | Montant du Marché (dans la monnaie de l'évaluation) | 105 774 000 FCFA, TTC |
| | Description : | |

| | | |
|--------------|--|---|
| Lot 2 | Nom | GRUPEMENT BUROTECH CORPORATION /CONFORT HOUSE SARL |
| | Adresse | BP : 13 959 Yaoundé ; Tél : 670 89 49 30 |
| | Montant de l'offre lu publiquement | 62 402 800 FCFA, HTVA et 74 415 339 FCFA, TTC, avec 10% de rabais. |
| | Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation) | 56 162 520 FCFA, HTVA |
| | Montant du Marché (dans la monnaie de l'évaluation) | 66 973 805 FCFA, TTC |
| | Description : | |

| | | |
|--------------|--|---|
| Lot 3 | Nom | GRUPEMENT BUROTECH CORPORATION /CONFORT HOUSE SARL |
| | Adresse | BP : 13 959 Yaoundé ; Tél : 670 89 49 30 |
| | Montant de l'offre lu publiquement | 53 847 800 FCFA, HTVA et 64 213 502 FCFA, TTC, avec 12% de rabais. |
| | Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation) | 47 386 004 FCFA, HTVA |
| | Montant du Marché (dans la monnaie de l'évaluation) | 56 507 810 FCFA, TTC |
| | Description : | |

AUTRES SOUMISSIONNAIRES EVALUES:

| | |
|---|---|
| Nom | AFRILUX SA |
| Adresse | BP : 30388 Yaoundé, Tél : |
| Montant de l'offre lu publiquement | Lot 2 : 70 545 000 FCFA, HTVA; Lot 3 : 58 586 000 FCFA, HTVA |
| Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation) | Lot 2 : 59 157 233 FCFA, HTVA; Lot 3 : 49 128 721 FCFA HTVA |
| Motif de rejet : | offres onéreuses |
| Nom | GROUPEMENT BUROTECH CORPORATION /CONFORT HOUSE SARL |
| Adresse | BP : 13 959 Yaoundé ; Tél : 670 89 49 30 |
| Montant de l'offre lu publiquement | Lot 1 : 113 894 800 FCFA, HTVA et 135 819 549 FCFA TTC avec 7% de rabais. |
| Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation) | Lot 1 : 105 922 164 FCFA, HTVA ; |
| Motif de rejet : | offres onéreuses |

SOUMISSIONNAIRES REJETES

| | |
|---|--|
| Nom | ETS JIRE |
| Adresse | BP : 3468 Ydé, Tél : 697 27 91 30 |
| Montant de l'offre lu publiquement | Lot1 : 61 995 079 FCFA, HTVA et 73 929 131 FCFA TTC; Lot 2 : 43 056 018 FCFA HTVA et 51 344 302 FCFA TTC; Lot 3 : 34 990 832 FCFA HTVA et 41 726 567 FCFA TTC. |
| Motif de rejet : | Usage de faux documents. |

| | |
|---|--|
| Nom | ETS SOUMI |
| Adresse | BP : Tél :, Email : |
| Montant de l'offre lu publiquement | Lot1 : 76 720 000 FCFA, HTVA et 91 488 600 FCFA TTC ; Lot 2 : 52 795 000 FCFA, HTVA et 62 958 038 FCFA TTC ; Lot 3 : 43 120 000 FCFA HTVA et 51 420 600 FCFA TTC |
| Motif de rejet : | Non conforme pour l'essentiel (spécifications techniques non conformes) |

| | |
|---|---|
| Nom | FURNITURE PLAZA SARL |
| Adresse | BP : 3468 Ydé, Tél : 697 27 91 30 |
| Montant de l'offre lu publiquement | Lot1 : 80 810 000 FCFA, HTVA et 96 365 925 FCFA TTC; Lot 2 : 56 225 000 FCFA HTVA et 67 048 312 FCFA TTC; Lot 3 : 45 505 000 FCFA HTVA et 54 264 712 FCFA TTC. YAOUNDE le 22 Novembre 2021 |
| Motif de rejet : | Non conforme pour l'essentiel (spécifications techniques non conformes) Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ASSOUMOU KOKI Paule |

| | |
|---|---|
| Nom | GYPSE AFRICA SARL |
| Adresse | BP : 3468 Ydé, Tél : 697 27 91 30 |
| Montant de l'offre lu publiquement | Lot1 : 122 766 348 FCFA, HTVA et 146 410 795 FCFA TTC; Lot 2 : 92 405 684 FCFA HTVA et 110 193 778 FCFA TTC; Lot 3 : 70 892 774 FCFA HTVA et 84 539 633 FCFA TTC. |
| Motif de rejet : | Non conforme pour l'essentiel (spécifications techniques non conformes) |

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

COMMUNIQUE N° 003/C/QC/DG/DAC/SMP/2021 DU 18 NOVEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2021 DU 12/10/2021 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAUX PAR LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO)

Par Décision N°003/D/QC/DG/DAC/SMP/2021 DU 18 NOVEMBRE 2021 l'entreprise ci-après, a été retenue comme attributaire de la lettre-commande relative à la Demande de Cotation susmentionnée :

| Maitre d'ouvrage | Entreprise | Montant TTC (en FCFA) | Délai de livraison |
|------------------|--|-----------------------|----------------------|
| CAMAIR-Co | CENSIA S.A.R.L BP 2766 Douala e.mail :censia@censia-cm.com | 14 963 915 | Vingt-Neuf(29) jours |

Elle est par conséquent invitée à prendre attache avec les services compétents de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), en vue de la finalisation du dossier y afférent.

Les autres soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres à la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) dans un délai maximum de Quinze (15) jours, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué vaut mainlevée de Caution.

DOUALA le 18 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELLA NGUEMA Jean Christophe

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

COMMUNIQUE N°023 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°015 RELATIF A LA SELECTION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE (OSC) EN VUE DE L'EVALUATION DE LA SATISFACTION DE L'OFFRE DES BIENS ET SERVICES PUBLICS DANS LES SECTEURS DE L'EDUCATION, DE LA SANTE, DE L'HYDRAULIQUE ET DES SERVICES COMMUNAUX DANS LE CADRE DE LA DEUXIEME VAGUE DU SCORECARD DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) DATE : 23 NOVEMBRE 2021 FINANCEMENT : IDA 18

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

L'appel à manifestation d'intérêt n°015 relatif à la sélection des Organisations de la Société Civile (OSC) en vue de l'évaluation de la satisfaction de l'offre des biens et services publics dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique et des services communaux dans le cadre de la deuxième vague du Scorecard du Programme National de Développement Participatif (PNDP), est annulé.

Un autre appel à manifestation d'intérêt (n°016) sera publié en remplacement de celui ci-dessus indiqué.

YAOUNDE le 23 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°9498/21/DG/DAG/DAMP/SMP/NY DU 12/11/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°090/21/AONO/SDCC/CIPM DU 30/08/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT PRINCIPAL DE L'USINE D'ÉGRENAGE DU COTON DEGOUNA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°090/21/AONO/SDCC/CIPM du 30/08/2021 pour les travaux de construction du bâtiment principal de l'usine d'égrenage du coton de GOUNA.

Considérant La Lettre N°068/21/PCA/AEI/NES du 04/11/2021 du Président du Conseil d'Administration de la SODECOTON,

DECIDE :

Article 1: La Société ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée:

| Lots | SOUSSIONNAIRE | MONTANT EN FCFA | DELAIS D'EXECUTION |
|--------|----------------------------------|-----------------|--|
| unique | COPRES SARL BP 20 015 Yaounde | 482 750 072 | jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations. |

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où sera

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°9501/21/DG/DAG/DAMP/SMP/GT DU 12/11/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°089/21/AONO/SDCC/CIPM DU 30/08/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MAGASINS DE STOCKAGE DE 4 800 ML CHACUN À L'USINED'EGRENAGE DE GOUNA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offes National Ouvert N°089/21/AONO/SDCC/CIPMdu 30/08/2021 pour la Construction de deux magasins de stockage de 4800m2 chacun à l'usine d'égrenage de GOUNA;
Considérant La Lettre N°127/21/SDCC/CIPM du 1er Octobre 2021 du Président de la CIPM de la SODECOTON
Considérant La Lettre N°069/21/PCA/AEJ/NES du 04 Novembre 2021 du Président du Conseil d'Administration de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er : Les Sociétés ci-après citées sont retenues comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation susmentionné

| Lots | SOUSSIONNAIRE | MONTANT EN FCFA | DELAIS D'EXECUTION |
|------|----------------------------------|-----------------|---|
| 1 | BRESCO SARL BP 30 154 YAOUNDE | 786 375 206 | 09 mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations |
| 2 | COPRES SARL BP 20 015 YAOUNDE | 824 321 858 | 09 mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations |

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où

GAROUA le 12 Novembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

MOURRAIN Heni Pierre

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°9657/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 17/11/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°101/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 21/09/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CINQ (05) SEMI-REMORQUES AVEC SUSPENSION A TROIS ESSIEUX A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portante nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°101/21/AOIO/SDCC/CIPM du 21/09/2021 pour la fourniture d'un lot de cinq (05) semi-remorques avec suspension a trois essieux à la SODECOTON

Considérant La Lettre N°145/21/SDCC/CIPM du 10/11/2021 du Président de la CIPM de la SODECOTON

Article 1: La Société SPEED APPRO BP 1923 Douala est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée:

| Lots | SOUSSIONNAIRE | MONTANT EN FCFA | DELAI D'EXECUTION |
|------|--------------------------------|-----------------|--|
| 1 | SPEED-APPRO B.P 1923 Douala | 208 091 250 | 120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations. |

GAROUA le 17 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Heni Pierre

COMMUNE DE NGOUMOU

DECISION N°00736/D/J1202/CNG/SG/ST/2021 DU24/11/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT R+1 DEVANT ABRITER LES SERVICES (HÔTEL DE VILLE) DE LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE ; OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°013/AONO/NGOUMOU/CIPM /2021 DU 11/10/2021 MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU FINANCEMENT : FEICOM EXERCICE 2021 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU

-autorité Contractante-

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/07 085 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000122/A/MINATD/DCTD du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjointes à l'issue du scrutin du 09 février 2020 dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono ;

Vu la Décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu **le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngoumou transmise le 23/11/ 2021,**

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} TS CONSTRUCTION ENTREPRISE, Tel : est déclarée adjudicataire du Marché relative aux travaux de construction du bâtiment R+1 devant abriter les services (hôtel de ville) de la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ; objet de l'appel d'offres N°013/AONO/NGOUMOU/CIPM /2021 du 11/10/2021

Aux conditions ci-après :

Montant du marché HT : **276 799 109 (Deux Soixante Seize Millions Sept Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Cent Neuf) Francs CFA HT**

Montant du marché TTC : **330 082 917 (Trois Cent Trente Millions Quatre vingt Deux Mille Neuf cent Dix Sept) Francs CFA TTC**

Rabais : 2,4% du montant HT

Montant du marché HT après rabais : **270 155 931 (Deux Cent Soixante Dix Millions Cent Cinquante cinq Mille Neuf cent Trente et Un) Francs CFA HT**

Montant du marché TTC après rabais : **322 160 947 (Trois Cent Vingt-deux Millions Cent Soixante Mille Neuf cent Quarante Sept) Francs CFA TTC**

Délai d'exécution : **Huit (08) Mois**

Article 2 : la présente décision sera communiquée partout où besoin sera.

NGOUMOU le 24 Novembre 2021

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin



COMMUNE DE NGOULEMAKONG

**DECISION N°344/D/CNG/MAIRE/SG/2021 DU 20/09/2021 PORTANT SUSPENSION D'UN MARCHÉ PUBLIC
DANS LA COMMUNE DE NGOULÉMAKONG, DÉPARTEMENT DE LA RÉGION DU SUD**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

| N° | Intitulé du projet | Adjudicataire | ANNEE | Délai | Financeme nt | MOTIF |
|----|---|---|-------|-------------------|-------------------|---|
| 01 | Travaux de construction de construction d'un bloc de deux(02) salles de classe à l'école publique de Mvamedzap-Banc dans la Commune de Ngoulémakong, Département de la Mvila, Région du Sud | ETS NESLY B.P.221 Ebolowa Tél : 699587607 | 2018 | 03 (trois)mois | BIP M1NTP 2018 | Travaux abandonnés depuis plus d'un an, non-respect des engagements |

NGOULEMAKONG le 21 Septembre 2021

Le MAIRE

AKOA Albert Anicet

COMMUNE DE NGOULEMAKONG

**DECISION N°344/D/CNG/MAIRE/SG/2021 DU 20/09/2021 PORTANT SUSPENSION D'UN MARCHÉ PUBLIC
DANS LA COMMUNE DE NGOULÉMAKONG, DÉPARTEMENT DE LA RÉGION DU SUD**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

| N° | Intitulé du projet | Adjudicataire | ANNEE | Délai | Financeme nt | MOTIF |
|----|--|--|-------|--------------------|------------------------|--|
| 02 | Travaux de renforcement et extension du réseau d'eau de Ngoulémakong, Département de la Mvila, Région du Sud | Ets SIGMA B.P.17704 Yaoundé ; Tél : 699 93 88 87. | 2019 | 03 (trois) mois | BIP MINDDEV EL 2019 | personnel n mobilisé dep 08 (mois) chantier abandonné non-respect engagement |

NGOULEMAKONG le 21 Septembre 2021

Le MAIRE

AKOA Albert Anicet

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**LETTRÉ DE DEMANDE DE COTATIONDC N° 004 /MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 19 NOVEMBRE 2021
RELATIVE À L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU, PRODUITS D'ENTRETIEN, MATÉRIEL ET
PRODUITS PAUSE-CAFÉ POUR LE COMPTE DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ACCÉLÉRATION ET
DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC).**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a mis en place le « Programme National de Développement Participatif », en abrégé PNDP qui est un projet multi bailleurs. Dans le but de son bon fonctionnement, il se propose d'utiliser une partie de ces financements pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat à clientèle pour laquelle cette Demande de Cotations est élaborée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de service désignées ci-après : acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien, matériel et produits pause-café pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération et de Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC). Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir par un contrat à clientèle à l'Unité de Gestion du Projet PATNUC.

3. Consultation du Dossier

Le Coordonnateur National invite les prestataires intéressés, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations.

Le soumissionnaire devra produire les copies certifiées conformes (datant de moins de 03 mois) des pièces administratives ci-après :

l'attestation d'immatriculation ;
l'attestation de domiciliation bancaire
l'attestation de non redevance ;
l'attestation de non exclusion des marchés publics ;
l'attestation pour soumission CNPS ;
l'attestation de localisation ;
le registre de commerce ;
l'attestation de non faillite.

4. Remises des offres

1. Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires (un original et 5 copies) marqués comme tel, à l'adresse ci-après Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD. Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage. BP : 660 Yaoundé – Cameroun, Tel.: +237 692 80 75 41, Email: pndp_cameroun@yahoo.fr, cmpndp@yahoo.fr., au plus tard le 07 décembre 2021 à 12 heures précises (heure locale) et contenant la mention : « Demande de Cotations N° 004/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 du 19 novembre 2021 relative l'acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien, matériel et produits pause-café pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération et de Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) ».

5. Délai de Livraison

Pour les premiers besoins de la commande, la livraison se fera dans les quarante-huit (48) heures, dès notification de l'ordre de service. Par ailleurs, les livraisons ultérieures se feront dans les mêmes délais en cas de rupture de stock à la demande du PATNUC.

6. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le 07 décembre 2021 à 13 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions N°313 D, au 3ème étage de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.

La CSPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

8.1 La Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) devra procéder à la vérification de la conformité des pièces administratives: l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) l'attestation d'immatriculation ; (ii) l'attestation de domiciliation bancaire ; (iii) l'attestation de non redevance fiscale ; (iv) l'attestation de non exclusion des marchés publics ; (v) l'attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation, (vi) l'attestation de localisation, (vii) le registre de commerce et (viii) l'attestation de non faillite.

NB : L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii et viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces en original ou copies certifiées conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du Marché.

7. Critères d'évaluation

8.1 L'examen de la conformité technique des cotations

L'offre devra contenir :

- le délai de livraison ;
- les photos/images du matériel à livrer sont produites ;
- le bordereau descriptif et quantitatif bien renseigné et conforme à celui demandé ;
- tous les prix unitaires quantifiés ;
- les justificatifs des marchés similaires produits par les soumissionnaires sont probants ;
- la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite ;
- la description technique des prestations.

L'examen de la conformité technique de l'offre est la vérification exhaustive de tous les éléments de l'offre cités en sus.

NB : -Toutes les caractéristiques techniques exigées sont essentielles ;
-Toute offre non conforme sera rejetée.

8.2 Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

8.3 La vérification des opérations arithmétiques : cette vérification se fait en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

8. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotations, et la moins disante.

9. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD. Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage. BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tel.: +237 692 80 75 41, Email:

pndp_cameroun@yahoo.fr, cpmpndp@yahoo.fr.

YAOUNDE le 19 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

N°005/21/MINEPAT/PNDP/CSPM DU 19 NOVEMBRE 2021 RELATIVE À LA RÉALISATION DES PETITS TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES DE RÉFECTION DE CINQ (05) BUREAUX, RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE DE CONFÉRENCE (SALLE ACTUELLE + BUREAU DU COMPTABLE + MAGASIN), DE DEUX (02) SALLES D'EAU, D'UNE CUISINE, D'UNE (01) SALLE DES EXPERTS, DU DEUXIÈME HALL D'ENTRÉE DANS LE CADRE DU PROJET DE L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Mesdames/Messieurs les Directeurs de :

| N° | SOUSSIONNAIRES | ADRESSES | TELEPHONES |
|----|---------------------|--------------------|------------------------------|
| 1 | ETS SALIOU | BP : 5777 Douala | 693 987 078 |
| 2 | ETS AT CONSTRUCTION | - | 670 607 561 |
| 3 | ETS BAGO SERVICES | BP : 3628 Yaoundé | 696 35 16 76 |
| 4 | ETS TECTEL | BP : 16462 Yaoundé | 677 88 15 88 |
| 5 | ETS BSJ BUSINESS | BP 4656 Yaoundé | 222 00 64 00 679 39 62 33 |
| 6 | ETS AL MOFILS | - | 677 77 66 06 |

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) des Fonds de Préparation de Projets de pour le financement du Projet PATNUC et le PNDP a été retenu comme Gestionnaire Fiduciaire desdits Fonds. Ce dernier se propose d'utiliser une partie de ces Fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de la Lettre Commande pour laquelle cette Demande de Cotations est élaborée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de ce marché de solliciter les prestations de services désignées ci-après : « Réalisation des petits travaux complémentaires de réfection de cinq (05) bureaux, réaménagement de la salle de conférence (salle actuelle + bureau du comptable + magasin), de deux (02) salles d'eau, d'une cuisine, d'une (01) salle des experts, du deuxième hall d'entrée dans le cadre du Projet de l'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) ». Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les travaux seront effectués à la au sein de L'unité de Gestion du PATNUC.

3. Participation et origine

1. Le Coordonnateur National du PNDP invite les prestataires ci-dessus désignés, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente Lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine.

2. Le soumissionnaire devra produire des pièces administratives ci-après conformes et signées par l'Autorité compétente et datant de moins de 03 mois :

l'attestation d'immatriculation ;
l'attestation de domiciliation bancaire;
l'attestation de non redevance fiscale
l'attestation de non exclusion des marchés publics ;
l'attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ;
l'attestation de localisation;
le registre de commerce signé par les services compétents ;
l'attestation de non faillite.

4. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires (un original et 5 copies) marqués comme tel, à l'adresse ci-après, immeuble Dzal-Afidi après la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, BP : 660 Yaoundé, Email: cpmnpdp@yahoo.fr /cpmnpdp@gmail.com, Tél. : 692 80 75 41, au plus tard le 08 décembre 2021 à 12 heures précises (heure locale) et contenant la mention : « Demande de Cotations N°005/ MINEPAT/ SG/ PNDP/CSPM/21 du 19 novembre 2021 pour la réalisation des petits travaux complémentaires de réfection de cinq (05) bureaux, réaménagement de la salle de conférence (salle actuelle + bureau du comptable + magasin), de deux (02) salles d'eau, d'une cuisine, d'une (01) salle des experts, du deuxième hall d'entrée dans le cadre du Projet de l'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) ».

5. Delai de Livraison

L'exécution du marché se fera pour une durée de trois (03) mois, à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.

6. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le 08 décembre 2021 à 13 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 313 sis au 3^è étage.

7. Critères d'évaluation

La CSPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

- L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) l'Attestation d'immatriculation; (ii) l'attestation de domiciliation bancaire ; (iii) l'attestation de non redevance fiscale ; (iv) l'attestation de non exclusion des marchés publics ; (v) l'attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation, (vi) l'attestation de localisation, (vii) le registre de commerce et (viii) l'attestation de non faillite.

NB: L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi et vii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du marché.

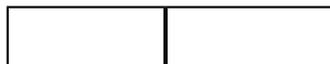
L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
ü Toutes les caractéristiques évoquées sont essentielles ;
ü Toute offre non conforme sera rejetée.

L'analyse technique consistera à vérifier la validité des critères ci-après :

| Pièces n° | Désignation | | Observations |
|-----------|-------------|--|--------------|
| 9.1 | | | |

Présentation de l'Offre





| | | | |
|-----|--|---|--|
| | Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires Lisibilité et Pagination | Oui/Non Oui/Non Oui/Non | |
| 9.2 | Qualité du personnel | | |
| | -Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme certifié du conducteur des travaux (au moins niveau Technicien des Travaux de Génie Civil ou Génie Rural (BACC+2) -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté ? Expérience d'au moins Cinq (05) projets dans les travaux similaires (constructions/réhabilitation des bâtiments publics) (ou au moins 03 projets pour niveau Ingénieur Technicien des Travaux de Génie Civil ou Génie Rural Bacc+3) | Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non | |
| | -Diplôme certifié du Chef de chantier (au moins niveau BACC du GC ou GR) -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté ? Expérience d'au moins cinq (05) projets dans le domaine similaire | Oui/Non Oui/Non Oui/Non | |
| 9.3 | Matériel de Chantier | | |
| | -Liste de matériels de petits matériels cohérents avec les tâches à exécuter | Oui/Non | |
| 9.4 | Méthodologie d'exécution des travaux | | |
| | -Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais ? Quatre vingt dix (90) jours -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux | Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non | |
| 9.5 | Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, daté et signé à la dernière page | Oui/Non | |

| | | | |
|-----|---|-----------|--|
| 9.6 | Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphé à chaque page, daté et signé à la dernière page | Oui/Non | |
| 9.7 | Cahier des Clauses administratives particulières paraphé à chaque page, daté et signé à la dernière page | Oui/Non | |
| 8.8 | Attestation de visite des sites | Oui/Non | |
| | Total des oui | /20 | |

Seules les offres ayant totalisées 16 oui sur 20 (soit 80%) seront admises pour la suite de la procédure. La CSPM vérifiera que, les justificatifs produits par les soumissionnaires sont probants, la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite.

Critères éliminatoires

Insuffisance de la note technique requise ;
Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
Modification des quantités du cadre du devis ;
Fausse déclaration.

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

ü L'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations.

8. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché sur proposition de la CSPM, au Prestataire, dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel, et qu'elle est la cotation la moins-disante.

9. Renseignements Complémentaires

Une Visite de site sera organisée par le Maître d'Ouvrage sept (07) jours avant la remise des offres, soit le 1^{er} décembre 2021 pour permettre aux soumissionnaires de mieux finaliser leurs offres.

YAOUNDE le 19 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/ CN 4EME RGPH/CN RGAE /CSPM/2021 DU 02 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DE 15200 POWERBANK POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4EME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4^{ème} RGPH)
&
LE COORDONNATEUR NATIONAL DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE),

COMMUNIQUENT :

Par décision n°002 du 24 / 11/ 2021 l'Appel d'Offres National Ouvert sus-indiqué est déclaré infructueux, **en raison du fait qu'aucune offre financière n'a été qualifiée au terme de l'examen des offres** par la Commission Spéciale de passation des Marchés auprès des Coordinations Nationales du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH) et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'élevage (RGAE).

YAOUNDE le 24 Novembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MBARGA Bernadette

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 010/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2021 DU 24 NOVEMBRE 2021 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES POUR LE DIAGNOSTIC DU PROCESSUS DE PRODUCTION, DE PUBLICATION ET DE TRANSMISSION DES DONNÉES FINANCIÈRES FIABLES PAR LES ENTREPRISES PUBLIQUES CRÉDIT IDA NUMÉRO : IDA 6140-CM NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET P151155 RÉFÉRENCE : PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS DU PEPS VALIDÉ LE 29 OCTOBRE 2021, ONGLET « CONSULTANTS ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalant à US\$ 31 millions, soit environ 17,38 milliards de francs CFA pour la mise en œuvre du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à « **Recrutement d'un bureau d'études pour le diagnostic du processus de production, de publication et de transmission des données financières fiables par les entreprises publiques** ».

Le projet s'articule autour de cinq composantes à savoir:

ü **Composante 1 : consolidation de la réforme des budgets-programmes dans les ministères sectoriels**

Cette composante vise à transposer dans la réalité la budgétisation programmes dans certains secteurs sélectionnés, de la conception jusqu'à la mise en œuvre.

ü **Composante 2 : amélioration de la qualité de l'investissement public dans les ministères sectoriels**

Cette composante vise à résoudre certaines difficultés constatées dans le mécanisme de suivi, de programmation, de budgétisation, d'exécution et de maturation des activités d'investissements publics.

ü **Composante 3 : amélioration de la performance du système de passation des marchés**

Il s'agira d'améliorer le fonctionnement du système de passation des marchés publics en agissant sur les leviers de l'efficacité, de l'efficience et de la rentabilité.

ü **Composante 4 : renforcement du système statistique national**

Le but cette composante est d'améliorer le système statistique national afin de permettre la production de statistiques économiques, sociales et démographiques régulières et fiables, et d'en faire une analyse approfondie.

ü **Composante 5 : Coordination et mise en œuvre du projet**

Le but de cette composante est de fournir un appui à la coordination et la mise en œuvre du projet.

Le Gouvernement de la République du Cameroun a réalisé en 2007 avec l'appui des partenaires au développement, une évaluation et un diagnostic du système de gestion des finances publiques qui ont servi de base à toute une série d'actions de réformes de longue haleine.

Après près d'une décennie de mise en œuvre de ce programme de réforme, soutenu au plan technique notamment par le FMI, la Banque Mondiale, la BAD, l'Union européenne, l'AFD et la Coopération allemand, le Gouvernement s'est engagé, en 2016, à une évaluation selon la méthodologie PEFA, du système de gestion des finances publiques.

Cette évaluation avait pour principaux objectifs de mesurer les évolutions depuis 2007, année du début de mise en œuvre du régime financier de 2007, et de conforter et d'approfondir le processus de réformes, notamment en relation avec la mise en œuvre du cadre harmonisé CEMAC.

Bien que d'énormes avancées positives soient relevées, les résultats de cette évaluation font état de ce que la supervision des entreprises publiques, des établissements publics et des collectivités territoriales décentralisées n'est pas convenablement assurée afin de prévenir les risques budgétaires que leur gestion pourrait engendrer pour l'administration. D'après la Banque mondiale (2018), la structure institutionnelle de surveillance et de contrôle des entreprises publiques est fragmentée, avec une multitude d'institutions dont les mandats se chevauchent. Plusieurs institutions sont chargées du suivi et de la surveillance de ces entreprises, mais aucune d'entre elles n'a produit d'analyse complète ces dernières années. Il n'existe pas de base de données unique contenant des informations financières sur ces entreprises. Il n'y a pas de partage d'informations entre ces institutions.

Cette insuffisance a inévitablement des répercussions sur la viabilité budgétaire, sur la fourniture des services publics et sur la capacité du Trésor à mobiliser toutes les ressources de trésorerie disponibles. En effet, le secteur parapublic a coûté à l'Etat environ 15% des recettes non pétrolières en transferts et arriérés entre 2014 et 2016 (Banque mondiale, 2018).

En outre, la conjoncture actuelle du Cameroun impose la recherche de nouvelles ressources autres que celles fiscal-douanières. L'Etat dispose d'un certain nombre de participations dans des entreprises à travers lesquelles il pourrait bénéficier de dividendes. Or, les dysfonctionnements relevés dans la gouvernance des Entreprises publiques, ainsi que dans les entreprises à participation publique minoritaire se matérialisent par des résultats mitigés souvent enregistrés par ces structures dans le contexte actuel où la concurrence, la performance et l'amélioration de la qualité du service public sont des exigences de compétitivité et de rentabilité.

Cette situation déplorable est due à une conjonction de plusieurs facteurs dont entre autres, la difficulté d'accès à l'information financière des entreprises publiques ou des entreprises à participation publique minoritaire, la conformité et la sincérité relatives des documents transmis aux tutelles, l'absence de coordination entre les tutelles technique et financière, la récurrence des conflits entre les dirigeants des organes sociaux, la non-évaluation des performances des dirigeants par les tutelles et les Conseils d'Administration, l'inadéquation des profils des administrateurs au secteur d'intervention de l'entreprise, impactant négativement sur la performance de certains organes délibérants, l'absence de généralisation des audits externes, l'absence de sensibilisation des membres des Conseils d'Administration sur leurs droits, devoirs et obligations, l'inobservation des obligations d'information, de diligence, de loyauté et de reddition des comptes incombant aux membres des Conseils d'administration, l'absence d'un mécanisme de suivi des mandats des administrateurs, le non-respect des délais de transmission des documents de tenue des sessions et de publication de la situation financière, l'absence d'un règlement intérieur au sein des Conseils d'Administration, l'absence d'un système d'information comptable et statistique et l'absence de présentation des documents dans les deux langues officielles.

Ces mauvaises pratiques managériales affectent négativement la qualité du suivi de la performance des entreprises publiques, ainsi que des entreprises à participation publique minoritaire : d'où la nécessité de mettre en œuvre des mesures correctives idoines.

Dans cette perspective, il est ainsi envisager dans le cadre du PEPS, le recrutement d'un bureau d'études pour le diagnostic du processus de production, de publication et de transmission des données financières fiables par les entreprises publiques.

2. Consistance des prestations

L'objectif général de cette mission est de procéder à un diagnostic du processus de production, de publication et de transmission des données financières fiables par les entreprises publiques.

De manière spécifique, il sera question pour le consultant de :

- Rappeler les exigences normatives en matière de production, de publication et de transmission des données financières par les entreprises publiques ;
- Evaluer l'exhaustivité, la qualité et la ponctualité des données financières produites par les entreprises publiques à l'aune des normes internationales d'information financière (NIIF) ;
- Evaluer les délais avec lesquels les états financiers sont soumis par les entreprises au MINFI ;
- Identifier les dysfonctionnements et les facteurs explicatifs des constats ressortant de l'évaluation de la qualité des données financières, et en particulier les délais de soumission ;
- Analyser le processus de production, de publication et de transmission desdites données ;
- Proposer un plan d'actions pour l'amélioration du processus de production, de publication et de transmission de des données financières fiables.

Il est attendu de la mise en œuvre de cette activité les résultats ci-après :

- Un rappel des exigences normatives en matière de production, de publication et de transmission des données financières par les entreprises publiques ;
- Une évaluation des données financières produites par les entreprises publiques, notamment en termes d'exhaustivité, de qualité et de ponctualité ;
- Un état des lieux et diagnostic des processus de production, de publication et de transmission desdites données ;
- Un plan d'actions pour l'amélioration du processus de production, de publication et de transmission de des données financières fiables.

3. Participation et origine

Le Coordonnateur invite les bureaux d'études ayant les qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations **(la présentation et les références du bureau d'études concernant l'exécution des contrats analogues et l'expérience dans des conditions semblables, copies de contrats analogues, les copies de diplômes et CVs détaillés et signés des experts, etc.)** démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution de la mission.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard vingt-et-un (21) jours après la date de publication de la manifestation d'intérêt (l'heure limite pour le dernier jour du dépôt des manifestations d'intérêt étant fixée à **15 heures 30** minutes, heure locale) avec la mention :

« Manifestation d'Intérêt pour le Recrutement d'un bureau d'études pour le diagnostic du processus de production, de publication et de transmission des données financières fiables par les entreprises publiques ».

5. Critères d'évaluation

Le Bureau d'études devra une expérience avérée en matière de management et d'audit des organisations. Il devra avoir réalisé des missions ou études similaires et posséder une connaissance approfondie du milieu des entreprises et en particulier des problématiques liées à l'organisation du reporting (dont ses aspects informatiques) et à sa qualité.

A cet effet, les critères de sélection concernent : (i) l'expérience dans les missions similaires, (ii) la capacité à mobiliser les experts chevronnés dans les domaines de l'assistance technique.

1. Expérience du bureau d'études dans les missions similaires

Les bureaux d'études intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdites prestations (description de missions semblables, expérience dans les conditions similaires, etc.).

2. Capacité à mobiliser l'expertise requise

Tout en proposant une organisation optimum de l'équipe projet, le bureau d'études mobilisera un minimum de deux experts, notamment en expert en management ou en gestion des organisations (Chef de mission) et un expert en gestion financière.

Le Chef de mission, expert en management des organisations

- Il devra être Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en Gestion des entreprises, Economie, management ou techniques des organisations de niveau (Bac+5 ou équivalent)
- Disposer d'une expérience avérée d'au moins 10 ans dans le domaine du suivi de la performance des entreprises publiques ;
- Disposer d'une bonne capacité rédactionnelle ;
- Maîtrise parfaite des textes qui encadrent la gestion des entreprises publics ;
- Bonne maîtrise des logiciels informatiques courants (traitements de texte, tableurs, bases de données, email et autres outils de communication).

L'expert financier

- Il devra être Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en finance, comptabilité, gestion ou toute discipline reconnue équivalente (Bac+5 ou équivalent)
- Disposer d'une maîtrise des outils d'évaluation de la performance financière des entreprises publiques ;
- Disposer d'une expérience de travail avec les entreprises et établissements publics ;
- Bonne maîtrise des logiciels de gestion comptables et autres logiciels informatiques courants (traitements de texte, tableurs, bases de données, email et autres outils de communication).

6. Renseignements Complémentaires

Le contrat du Consultant sera conclu pour une durée de 70 jours répartis sur trois mois à compter de la date de démarrage de la mission.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse au niveau de la section « **DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET** » du présent appel à manifestation d'intérêt aux heures suivantes : de 09 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales.

Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS) Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Téléphone : 694 989 770 / 691 718 787 / 696 569 092, Email : pepsgov.cm@gmail.com.

7. Evaluation et publication des resultats

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode « **Sélection fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** » telle que décrite dans le « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale** », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 (« **Règlement de Passation des Marchés** »).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale** », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 (« **Règlement de Passation des Marchés**»), respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

YAOUNDE le 24 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°016 RELATIF A LA SELECTION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE (OSC) EN VUE DE L'EVALUATION DE LA SATISFACTION DE L'OFFRE DE SERVICES PUBLICS DANS LES SECTEURS DE L'EDUCATION, DE LA SANTE, DE L'HYDRAULIQUE ET DES SERVICES COMMUNAUX DANS LE CADRE DE LA DEUXIEME VAGUE DU SCORECARD DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) FINANCEMENT : IDA 18 DATE : 23 NOVEMBRE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) est un cadre opérationnel des stratégies de développement, mis en place par le Gouvernement avec l'aide de ses Partenaires Techniques et Financiers, en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations à la base.

Après les deux précédentes phases jugées satisfaisantes, le Gouvernement a instruit une troisième phase, dite phase de consolidation. Cette phase consacre entre autres, l'extension du Programme aux 31 communes d'arrondissement jamais couvertes dans les phases précédentes, la mise en place de deux guichets pour le financement des microprojets dont le guichet équité et le guichet performance et, la densification de l'engagement citoyen à travers le mécanisme de gestion des doléances, la mise à échelle du ScoreCard, le suivi permanent des activités des communautés (CC et COGES) et l'implication accrue des instances de vérification et de contrôle dans la transparence budgétaire communale.

L'Objectif de Développement du Programme (OD) dans sa troisième phase est de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socioéconomiques durables et de qualité. Cet objectif est maintenu dans le cadre du prolongement de la date de clôture des fonds IDA à la faveur du financement additionnel IDA 18 destiné à apporter une réponse à la pression sur les ressources des communautés hôtes du fait de l'afflux massif des réfugiés.

Par contre, l'OD se décline en objectifs spécifiques auxquels se rattachent des indicateurs précisés dans un nouveau cadre des résultats où les valeurs cibles ont été revues à la hausse. C'est ainsi que l'indicateur relatif au « Nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information », a vu sa valeur cible passer de 160 à 360. La mesure de cet indicateur repose singulièrement sur la réalisation d'un ScoreCard consistant en une opération d'évaluation de la satisfaction de l'offre de services publics dans l'espace communal au terme de laquelle les communes et leurs communautés élaborent des plans d'actions qu'elles-mêmes mettront en œuvre, en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pour que l'indicateur atteigne sa nouvelle valeur cible, il est envisagé de réaliser un nouveau ScoreCard dans une deuxième vague des communes, après la première vague ayant porté sur 153 communes, et permis de capter la perception des populations sur les services publics fournis et d'en opérer des améliorations, favorisant ainsi la mise en place d'un mécanisme efficace de bonne gouvernance à travers lequel des changements considérables peuvent être capitalisés dans la commune. La deuxième vague envisagée, porte sur 188 autres communes du pays, dont chacune obéit à l'une au moins des conditions suivantes : (i) elle n'a pas été intégrée dans la première vague des communes du ScoreCard, (ii) elle a été dans la première vague du ScoreCard, mais n'a pas poursuivi le processus jusqu'à son terme et (iii) elle jouit d'un climat de sécurité. L'intérêt réside donc dans l'extension du mécanisme à ces communes en procédant à une opération de recrutement des Organisations de la Société Civile (OSC) qui devront y répliquer l'expérience ScoreCard.

2. Objet

L'objectif de la deuxième vague du ScoreCard est de poursuivre à travers l'extension aux 188 communes susmentionnées, la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique dans l'espace communal, à travers lequel les populations donnent leurs perceptions de la satisfaction sur l'offre de biens et services publics dans les secteurs ciblés et s'engagent à corriger elles-mêmes les éventuels dysfonctionnements. Dans chacune de ces communes ne disposant pas encore de ce mécanisme, il s'agira spécifiquement de :

- réaliser une enquête de satisfaction des populations sur les biens et services publics offerts dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique et des services communaux ;
- relever les points d'insatisfaction des populations sur les biens et services publics offerts dans les secteurs cibles, en s'appuyant sur le traitement et l'analyse des données collectées ;
- élaborer un projet de plan d'actions devant conduire les changements à opérer par les populations en vue de corriger les dysfonctionnements constatés sur les biens et services publics offerts dans l'espace communal ;
- rédiger un rapport d'enquête dans lequel devra figurer le projet de plan d'actions ;
- intégrer les avis des populations dans le projet de plan d'actions et produire un plan définitif ;
- faire valider par la commune le rapport d'enquête contenant le plan d'actions définitif ;
- susciter l'adhésion des populations, de la société civile et des acteurs de développement locaux dans la mise en œuvre du plan d'actions définitif ;
- renforcer les capacités des communes et des populations dans la conduite des changements et mettre en place un comité de suivi des changements ;

promouvoir l'institutionnalisation du contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) à travers la mise en place des cadres de concertation regroupant plusieurs acteurs institutionnels au niveau communal, départemental, régional et national.

3. Consistance des prestations

Dans le cadre de cette prestation, les résultats ci-après sont attendus de chaque OSC.

1. Le personnel de l'OSC est formé à la collecte des données auprès des ménages dans le cadre de l'opération ScoreCard ;
2. La base des données issue de l'enquête réalisée auprès des ménages, est disponible ;
3. Un diagnostic est établi dans l'espace communal sur le fonctionnement et l'utilisation des biens et services publics dans les secteurs de l'eau, de l'éducation, de la santé et des services communaux ;
4. Un plan d'actions est élaboré en vue de la correction des dysfonctionnements constatés ;
5. Un comité de suivi des changements est mis en place dans chaque commune et formé à la mise en œuvre du plan d'actions de conduite des changements ;
6. Des techniques d'évaluation de la mise en œuvre de ce plan sont proposées au comité.

4. Participation et origine

La deuxième vague du ScoreCard sera réalisée suivant une méthodologie dont les étapes incluent :

l'organisation des ateliers régionaux de lancement du ScoreCard regroupant les acteurs institutionnels pertinents, susceptibles de contribuer à l'institutionnalisation du CCAP au niveau de la région (Communes concernées, Société Civile, Sectoriels, Institut National de Statistique [INS], CVUC, Partenaires, etc.)
la réalisation des travaux préparatoires à la collecte des données auprès des ménages ;
le renforcement des capacités des OSC dans la collecte, le traitement et l'analyse des données ;
le déploiement des OSC et supervision de la collecte des données sur le terrain ;
le traitement et analyse des données par les OSC sous la supervision du PNDP et de l'INS ;
l'élaboration du rapport sous la supervision du PNDP et de l'INS ;
la diffusion des résultats et des leçons tirées d'insatisfactions ;
la négociation des changements.

I. Rapports/Livrables

L'OSC est tenue de produire trois rapports dont :

Rapport préliminaire, qui sera remis au plus tard quatorze (14) jours après la fin de collecte des données par le personnel de l'OSC. Cette collecte ne devra excéder quatorze (14) jours ;
Rapport provisoire, qui sera remis au plus tard 60 jours à compter de la date de transmission du rapport préliminaire à la Coordination régionale de l'opération ScoreCard ;
Rapport final, qui sera remis au plus tard 7 jours après la tenue de l'atelier régional en vue de l'examen du rapport provisoire. Il devra être conforme au modèle préalablement défini et mis à la disposition des OSC.
Chacun des rapports devra être produit en 05 (cinq) exemplaires, et accompagné d'une version électronique selon les formats classiques (Word, Excel). Les documents seront produits en français ou en anglais. Le rapport final sera publié dans le site du PNDP.

Durée de la prestation

La durée de la prestation d'une OSC est de six (06) mois, y compris le temps mis dans le renforcement des capacités de l'OSC par la Coordination nationale de l'opération ScoreCard.

5. Remises des offres

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif invite les Organisations de la Société Civile (OSC) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (évaluation concernant l'exécution de contrats analogues, expériences dans des conditions semblables, etc.) et qu'ils ont réalisé avec succès les prestations semblables (prestations terminées dans de bonnes conditions).

Un consultant sera choisi selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification des Consultants (QC) tels que décrite dans les procédures de la Banque mondiale.

Les Manifestions d'Intérêt écrites (un original et cinq copies) doivent être déposées en précisant la zone sollicitée aux adresses ci-dessous, au plus tard le 17 décembre 2021 à 17 Heures (heure locale) et devront comporter la mention suivante « Appel à manifestation d'intérêt n°015 relatif à la sélection des organisations de la société civile (OSC) en vue de l'évaluation de la satisfaction de l'offre de services publics dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique et des services communaux dans le cadre de la deuxième vague du Scorecard du Programme National de Développement Participatif (PNDP) ».

Une manifestation distincte sera constituée pour chaque zone choisie et celle-ci devra être déposée selon les adresses suivantes :

| Lieu de dépôt des dossiers | |
|----------------------------|---|
| Adamaoua | Au secrétariat du Maire des Communes concernées ou à la Cellule Régionale du PNDP Adamaoua à Ngaoundéré, Tél 222 25 19 56 |

| Lieu de dépôt des dossiers | |
|----------------------------|---|
| Centre | Au secrétariat du Maire des Communes concernées ou à la Cellule Régionale du PNDP Centre à Yaoundé, Tél : 222 20 13 83 |
| Est | Au secrétariat du Maire des Communes concernées ou à la Cellule Régionale du PNDP Est à Bertoua, Tél : 222 24 14 64 |
| Extrême nord | Au secrétariat du Maire des Communes concernées ou à la Cellule Régionale du PNDP Extrême nord à Maroua, Tél : 222 29 15 77 |
| Littoral | Au secrétariat du Maire des Communes concernées ou à la Cellule Régionale du PNDP Littoral à Douala, Tél : 233 47 74 68 |
| Nord | Au secrétariat du Maire des Communes concernées ou à la Cellule Régionale du PNDP Nord à Garoua, Tél : 222 27 10 70 |
| Nord-Ouest | Au secrétariat du Maire des Communes concernées ou à la Cellule Régionale du PNDP Nord-Ouest à Bamenda, Tél : 233 36 17 92 |
| Ouest | Au secrétariat du Maire des Communes concernées ou à la Cellule Régionale du PNDP Ouest à Bafoussam, Tél : 233 44 34 48 |
| Sud | Au secrétariat du Maire des Communes concernées ou à la Cellule Régionale du PNDP Sud à Ebolowa, Tél : 222 28 42 54 |
| Sud-Ouest | Au secrétariat du Maire des Communes concernées ou à la Cellule Régionale du PNDP Sud-Ouest à Buea, Tél : 233 32 27 59 |

6. Composition du dossier Profil du consultant

L'OSC doit être une ONG, une Association ou un GIC ayant une expérience avérée 03 ans minimum dans la négociation et la conduite des changements centrée sur les populations elles-mêmes. Elle doit avoir accompagné avec succès (prestations terminées dans de bonnes conditions) une ou plusieurs Communes dans l'élaboration d'un plaidoyer ou d'un plan d'actions de conduite des changements mis en œuvre par les populations elles-mêmes, notamment dans le cadre du Programme.

Une OSC sera sélectionnée pour un lot de communes (voir annexe) qu'elle aura choisi dans son offre, par la méthode fondée sur les Qualifications des Consultants en accord avec les procédures définies dans les Directives : sélection et emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale (édition de janvier 2011, révisée en juillet 2014). Les qualifications de l'OSC doivent être en rapport avec les aspects suivants :

- avoir une existence juridique et la capacité de contracter ;
- avoir réalisé une enquête statistique auprès des ménages ;
- avoir une expérience dans l'utilisation de l'application KoboToolbox pour les enquêtes ménages est un atout ;
- avoir conduit les populations à opérer des changements en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie ;
- avoir une bonne capacité de négociation ayant conduit à un changement dans les conditions de vie des populations ;
- disposer des ressources humaines qualifiées, expérimentées et en nombre suffisant ;
- avoir une capacité financière et administrative adéquate pour assurer un préfinancement des activités ;
- disposer d'une implantation géographique pertinente ;
- avoir une bonne connaissance des caractéristiques sociologiques et culturelles de la communauté sollicitée et capacité à communiquer en langue locale.

Pour accomplir sa prestation, l'OSC disposera du personnel clé indicatif suivant :

| Poste | Quantité minimale | Qualifications minimales | Expérience en réalisation d'enquête auprès des ménages | Expérience dans la conduite des changements |
|--------------|-------------------|--------------------------|--|---|
| Responsable | 1 | BAC+3 | 04 ans | 03 ans |
| Superviseurs | 6 | BAC+2 | 03 ans | //////// |
| Enquêteurs | 12 | BAC | 02 ans | //////// |

L'OSC devra fournir les CV des experts proposés et dûment signés par les concernés.

7. Critères d'évaluation

L'OSC sera sélectionnée sur la base des critères ci-après :

- le dossier administratif, incluant les documents attestant qu'elle est bel et bien une OSC ;
- le nombre d'enquêtes réalisées auprès des ménages par chaque membre du personnel ;
- le nombre d'expériences du Responsable dans la conduite des changements portant sur l'amélioration des conditions de vie d
- le nombre d'années d'expérience de la structure dans la société civile ;
- l'effectif du personnel mobilisé pour la prestation et les qualifications en matière de réalisation d'enquêtes statistiques et de cor
- les justificatifs probants des références dans les missions similaires (PV de réception, contrats (1^{ère} page et page de signature),
- Présentation du dossier en six (06) exemplaires, dont 01 original et 05 copies.

La proximité du lieu de l'implantation de l'OSC par rapport au lot de communes sollicité, la connaissance de la langue locale e réalisation des enquêtes auprès des ménages, constituent des atouts.

N.B :

- L'OSC classée première dans un lot de communes, sera sélectionnée pour la suite de la procédure.
- L'OSC peut être retenue pour plusieurs lots de communes à condition qu'elle prouve sa capacité à mener plusieurs presta
- Le PNDP se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

8. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires sur l'objet de la présente manifestation d'intérêt à

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire à l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, BP: 660 Ya

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°118/21/AONO/SDCC/CIPM DU 17/11/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET OUVRAGES ANNEXES 2 A L'USINE D'EGRENAGESODECOTON DE GOUNA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement de la maîtrise d'oeuvre pour les travaux de construction des bâtiments et ouvrages annexes 2 à l'usine d'égrenage SODECOTON de GOUNA.

Lesdits travaux de construction sont constitués :

- Des travaux de terrassement pour chacun des bâtiments ou ouvrages annexes 2
- Les structures
- Les maçonneries en élévation et enduits
- La toiture (charpente et couverture)
- Les dallages et travaux de finition

Ces travaux concernent les bâtiments et ouvrages annexes 2 suivants:

- 01 bureau pompiste de 27.74m² et station carburant (aire de service + divers massifs)
- 02 cuves à carburant enterrées de 50m³
- 01 cuve à carburant aérienne de 30m³
- 01 bureau usine de 263.6m²
- 01 centrale d'énergie de 209.15m²
- 01 garage usine de 248.4m²
- 01 magasin Atelier de 350m²
- 01 château d'eau de 20m³ à 20m de haut.

2. Consistance des prestations

Les Prestations à réaliser en lot unique décrites dans les Termes de Références (TDR) et le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAQ) se résument à :

- La Direction technique des travaux ;
- L'examen de la conformité au projet des études d'exécution ;
- L'assistance apportée lors des opérations de réception ;
- La mise sur le site du personnel suivant :

- un chef du projet : Ingénieur de Génie Civil (bac +5 minimum) avec 5 ans d'expérience dans les chantiers de construction et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil et qui sera présent sur le site des travaux une fois par semaine.
- Deux Techniciens Supérieurs de Génie Civil ayant au moins 10 ans d'expérience dans les chantiers de construction et qui seront permanents sur le site du chantier durant tous les travaux

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financées par le budget SODECOTON 2021 en suivant. Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **40 (quarante) millions Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

la participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement.

6. Financement

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le budget SODECOTON 2021 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 22-27-10-80 E mail : scdecotcn@sodecoton.cm, fax 222-27-20-58, à la Délégation de la SODECOTON de Yaounde B.P. 304 Tel. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-45-03

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 22-27-10-80 E mail : scdecotcn@sodecoton.cm, fax 222-27-20-58, à la Délégation de la SODECOTON de Yaounde B.P. 304 Tel. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-45-03 contre versement en espèces d'une somme de **60 000 FCFA** non ren-boursable sur le compte n° 335 988 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de Compte Spécial CAS ARMP Il s'agit des agences de : Yaounde Agence Centrale, Douala Bonanio, Buea, EBOLWA, Dschang, Ngaoundere, Maroua, Limbe, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard **le 07/12/2021 à 15 heures** secrétariat de la Direction Generale de la SODECOTON a Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°118/21/AONO/SDCC/CIPM DU 17/11/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET OUVRAGES ANNEXES 2 A L'USINE D'EGRENAGE SODECOTON DE GOUNA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **sept (07) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumission devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances et dont la lise figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **800 000 FCFA**, valable pendant trente (30)jours au-delà de la date limite de validité des offres

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établie postérieurement à la date de signature de l'avis à l'appel d'offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en deux phases par la Commission de Passation des Marchés de la SODECO. Seules les offres des soumissionnaires éligibles seront ouvertes. Les offres des soumissionnaires non éligibles seront restituées aux concernés à l'issue du processus de sélection. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système de notation par points.

11.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire ;
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Absence des Preuves d'acceptation des conditions de la lettre-commande (CCAP et TDR paraphés à chaque page et signés à la dernière page)
- Absence ou insuffisance des moyens permanents ou mobilisables;
 - Moyens logistiques
 - Personnel.
- Non-conformité du contenu de l'«OFFRE FINANCIERE» au regard des documents requis dans le RPAO;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ou incohérence entre un prix quantifié et le développement de son sous-détail
- Non validation d'au moins 75% des critères essentiels

11-2 critères essentiels

- Présentation générale de l'offre : 5 points
- Propositions techniques : 15 points
- Références de l'entreprise : 60 points
- Capacité financière ; 20 points

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non).

Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 75 % au total à leur évaluation sera requis pour être retenu.

11-3- Référence prix.

Seules les offres des soumissionnaires retenus à l'issue de l'évaluation technique seront prises en compte. Pour la comparaison des prix il sera considéré le montant de l'offre toutes taxes comprises.

Les soumissions doivent être faites en FCFA.

Après ces opérations, la Commission établira un classement des offres financières.

15. Attribution

A l'issue de l'analyse technique chaque soumissionnaire obtiendra une note technique Nt. Les soumissionnaires retenus à l'issue de l'analyse technique recevront en outre une note financière Nf à l'issue de l'analyse financière. Pour la détermination de la note globale Ng de chaque soumissionnaire retenu, les notes techniques et les notes financières seront pondérées de 80 % et 20 % respectivement, soit $Ng = Nt \times 80 \% + Nf \times 20 \%$.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la proposition technique et financière aura été reconnue la mieux-disante à l'Issue de ce processus.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 22 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 22 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 33 42 46 03.

GAROUA le 17 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 08/AONR/APN/CIPM/2021 DU 23 NOVEMBRE 2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE – ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE – FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, EN PROCEDURE D'URGENCEAU TITRE DE L'EXERCICE 2022
FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2022 IMPUTATION : 2021-607-11-110101-620900 2021-602-21-210101-620900 2021-603-31-310101-620900

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint pour la souscription d'une police d'assurance maladie – assistance évacuation sanitaire – frais funéraires et individuelle accidents, pour le compte du personnel de l'Autorité Portuaire Nationale, exercice 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations portent sur l'assurance maladie du personnel de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), les membres de leurs familles au sens de la législation sociale, en y intégrant toutes les garanties sollicitées.

Ainsi, elles portent sur :

- l'assurance maladie ;
- l'assistance évacuation sanitaire ;
- les frais funéraires.

Deuxièmement, les prestations concernent l'ensemble du personnel réparti en deux (02) groupes ainsi qu'il suit :

Groupe 1 : Cadres et assimilés et les membres de leurs familles au sens de la législation sociale.

Groupe 2 : le reste du personnel (Agents de maîtrise, Agents d'exécution) et les membres de leurs familles au sens de la législation sociale, d'une part.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations après les études préalables, est de 95.000.000 (quatre-vingt-quinze millions) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux compagnies d'assurance ci-après, suite à l'Avis d'Appel à manifestation d'intérêt n° 02 /AMI/APN/2021 du 12 octobre 2021.

| N° | COMPAGNIES | ADRESSE | TELEPHONE |
|----|-------------------|-----------------|--------------|
| 1 | AXA CAMEROUN | BP 4068 Douala | 33 42 31 59 |
| 2 | ZENITHE INSURANCE | BP 1540 Douala | 233 43 41 32 |
| 3 | AREA ASSURANCES | BP 15584 Douala | 33 43 81 94 |

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres restreint sont financées par le budget de l'APN - Exercice 2022 IMPUTATION : 2022-607-11-110101-620900 ; 2022-602-21-210101-620900 ; 2022-603-31-310101-620900.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés de l'APN à l'Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17 , Fax: (237) 222 23 73 14.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres restreint peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés de l'APN à l'Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972 , BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17 , Fax: (237) 222 23 73 14, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de F CFA quatre-vingt mille (80 000) francs CFA payée dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés à l'Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972 ,BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16/ 222 23 73 17 ,Fax: (237) 222 23 73 14, au plus tard le 16 décembre 2021 à 13 heures, heure locale, et devra porter uniquement la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 08 /AONR/APN/CIPM/2021 DU 23 NOVEMBRE 2021

POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE – ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE – FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, EN PROCEDURE D'URGENCE, AU TITRE DE L'EXERCICE 2022.

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La période d'exécution est de douze (12) mois, à compter du 1^{er} janvier 2022.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances , acquittée à la main et conforme au modèle joint en annexe, d'un montant égal à 1 900 000 (un million neuf cent mille) FCFA.

Cette caution de soumission aura une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Dès l'ouverture des offres, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple des offres sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **16 décembre 2021 à 14 heures** locales, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN dans la Salle du Conseil d'Administration de l'APN, 1^{er} étage, de l'Immeuble CAA.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfait aux critères ci-dessous.

Les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;

- Absence constatée de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Non-conformité ou absence d'une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Absence de l'agrément du MINFI et adhésion au Code CIMA;
- Défaut de présentation et de certification des états C1, C4, C10 B tableau D et C11, pour les années 2018, 2019 et 2020;
- Présence d'éléments financiers dans l'offre administrative et dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Termes de référence et CCAP non paraphés et signés à la dernière page, précédé de la mention « lu et approuvé », tampon et qualité du signataire.

13.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

| Critères | Notation (points) |
|---|-------------------|
| Présentation générale de l'offre | 03 |
| Références générales du soumissionnaire | 06 |
| Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires pour les trois dernières années | 15 |
| Description détaillée des garanties offertes | 16 |
| Modalités de mise en jeu de la garantie | 20 |
| Couverture des engagements réglementés | 10 |
| Couverture de la marge de solvabilité | 10 |
| Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les Compagnies de moins de cinq ans d'âge | 10 |
| Couverture de réassurance dans la branche considérée | 10 |
| TOTAL | 100 |

Le seuil de qualification des offres techniques pour chaque offre est fixé à 80 points sur 100.

Pour le calcul des scores financiers :

$$Sf = 100 \times Fm/F.$$

Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont :

$$T=0,8 \text{ et } F=0,2.$$

La note globale définitive N_g de l'offre du soumissionnaire sera obtenue par formule :

$$N_g = (N_t \times 0.80) + (N_f \times 0.20).$$

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante, par combinaison des critères techniques et financiers.

-

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés de l'APN à l'Immeuble CAA (1^{er} étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17 , Fax : (237) 222 23 73 14.

YAOUNDE le 23 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

COMMUNE DE NGOUMOU

COMMUNIQUE N°00737/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC DU24/11/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT R+1 DEVANT ABRITER LES SERVICES (HÔTEL DE VILLE) DE LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE ; OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°013/AONO/NGOUMOU/CIPM /2021 DU 11/10/2021 FINANCEMENT : FEICOM EXERCICE 2021 ET SUIVANTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU AUTORITE CONTRACTANTE

COMMUNIQUE :

DECISION N°00736/D/J1202/CNG/SG/ST/2021 du24/11/201 et conformément aux dispositions de l'appel d'offres N°013/AONO susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

| DESIGNATION DU PROJET | ENTREPRISES | MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE HT | MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC | RABAIS | MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE HT APRES RABAIS | MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE APRES RABAIS |
|---|--|-------------------------------|--------------------------------|---------|--|---|
| Travaux de construction du bâtiment R+1 devant abriter les services (hôtel de ville) de la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre | GLOBAL ENGINEERING SERVICES AND EQUIPMENT SARL | 286 051 879 | 339 328 116 | 0% | | |
| | ETS MBEKE ET FILS | 274 659 420 | 327 531 358 | 0% | | |
| | TS CONSTRUCTION ENTREPRISE | 276 799 109 | 330 082 937 | 2,4% HT | 270 155 931 | 322 160 94 |

L'entreprise Adjudicataire ci-dessus citée est priée de se présenter à la Mairie de Ngoumou pour souscription des projets de lettre

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/ CN 4EME RGPH/CN
RGAE /CSPM/2021 DU 02 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A LA LOCATION DES VEHICULES AVEC
CHAUFFEURS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4EME
RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU
RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT
(4^{ème} RGPH)
&
LE COORDONNATEUR NATIONAL DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
(RGAE),

COMMUNIQUENT :

Par décision n° 003 du 24 /11/2021 l'Appel d'Offres National Ouvert sus-indiqué est déclaré infructueux, **pour absence de soumissionnaires** par la Commission Spéciale de passation des Marchés auprès des Coordinations Nationales du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH) et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'élevage (RGAE).

YAOUNDE le 24 Novembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MBARGA Bernadette

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/COPIL/PAREC/UCG/CSPM/SPM/11-2021 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°003/AON/PAREC/UCG/CSPM/SPM/2021 DU 17/11/2021 POUR LA REPROGRAPHIE DES DOCUMENTS DE FORMATION DES ENSEIGNANTS A L'UTILISATION DES NOUVEAUX CURRICULA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Général du PAREC informe les entreprises désireuses de participer à L'Avis d'Appel d'Offres National **N°003/AON/PAREC/UCG/CSPM/SPM/2021** publié le 19 Novembre 2021 dans le « Journal Des Marchés » d'un rectificatif.

Au lieu de :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°003/AON/PAREC/UCG/CSPM/SPM/2021

Lire plutôt :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°004/AON/PAREC/UCG/CSPM/SPM/2021

Le reste sans changement.

Les candidats à cet appel d'offres ayant déjà achetés le Dossier d'appel d'offres National sont priés de passer à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC ; B.P : 35 450 Yaoundé, Tél : +237 243 00 66 75/696 05 01 02, Sise à Bastos Rue Ambassade de Chine, Face Haut-commissariat du Canada pour toute information complémentaire.

YAOUNDE le 23 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) porte à la connaissance du public que la Demande de Cotation n°14887/DC/CAA/PU/CIPM/2021 du 15 Octobre 2021 pour le ravalement des façades de l'immeuble siège de la CAA est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 18 Novembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

EVINA OBAM Richard

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE D'ACCES A INTERNET A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (ANOR) (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANOR, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
612002

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence des Normes et de la Qualité lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la fourniture de services d'accès TCP/IP complets à l'Internet pour les bureaux de la Direction Générale, de l'Annexe de la Direction Générale, des Antennes de Douala et Kribi.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres consistent en la fourniture d'une connexion internet haut débit permanente et stable :

- accès internet dans tous les bureaux de la Direction Générale ; de l'Annexe de la Direction Générale ; de l'Antenne ANOR de Douala et l'Antenne de KRIBI. ;
- maintenance des liaisons ;
- disponibilité des services.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **80.000 000 F CFA TTC**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Sociétés et Entreprises installées au Cameroun et exerçant dans la fourniture de la connexion au réseau internet.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget de fonctionnement de l'Agence des Normes et de la Qualité de l'exercice 2021, imputation 612002,

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et Contrats) sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, B.P. 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu auprès de la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, BP : 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable d'un montant de 100 000 (Cent mille) FCFA au titre des frais de dossier, au Compte Spécial **CAS ARMP N°335 988** ouvert auprès de la BICEC (Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4 BP : 14966 Yaoundé, tel/fax : 222 20 63 68, au plus tard le **20 décembre 2021 à 13 heures**, heure locale sous pli fermé, et revêtue de la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE D'ACCES A INTERNET A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (EN PROCEDURE D'URGENCE) »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **1.600.000 FCFA** ; soit 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **20 décembre 2021 à 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de l'Agence sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1- Critères éliminatoires :

- Absence du titre d'exploitation provisoire des activités de communication électronique délivrée par l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- Absence ou non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du DAO, au cas où la pièce concernée n'a pas été produite ou remplacée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification de pièces administratives et/ou fiscales ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) pour cent de « oui » soit 15/21 ;
- Absence du bordereau des prix unitaires ;
- Absence du Cadre du détail Estimatif et Quantitatif ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence de l'une des certifications suivantes :
 - certification « ITIL foundation »
 - certification « ITIL service design »

2- Critères essentiels

- Attestation de visite des sites ;
- Présentation des offres ;
- Références justifiées du soumissionnaire pour avoir exécuté au moins quatre (04) liaisons spécialisées au cours des deux dernières années, avec justificatifs.

N.B. : copies des marchés, lettres commande (1^{ère} et dernière pages), et des PV de réception ;

- Conformité des technologies proposées par rapport aux spécifications techniques du DAO ;
- Possibilité de se connecter au central (par ordre de préférence) ;
- Capacité de la largeur de la bande ;
- Largeur de la bande ;
- Performance de la connexion ;
- Équipements à utiliser pour installation ;
- Moyens de connexion des locaux au central du fournisseur d'accès Internet ;
- Capacité de la bande passante en voie descendante et en voie montante ;
- Capacité de la maintenance du réseau ;
- Attestation de la capacité d'autofinancement ;
- Service après-vente :

- Attestation et durée de la garantie ;
- Disponibilité générale et fiabilité du service ;
- Diagramme de l'interconnexion (peering) du fournisseur ;
- Planning et délai d'exécution.

La notation de ces critères se fera en utilisant la méthode binaire (oui ou non).

Les offres ayant eu un minimum acceptable de 70% de « oui » pour l'ensemble des critères essentiels exhaustifs contenus dans les Clauses Techniques Particulières seront classés conformes techniquement et soumises à l'analyse financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu la note technique requise et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre administratifs peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité, Service des Marchés et Contrats et d'ordre techniques à la Cellule Informatique, au lieu-dit Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale, BP: 14 966 Yaoundé-Cameroun-tél/fax: 222 20 63 68.

YAOUNDE le 22 Novembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

BOOTO A NGON Charles

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/ CN 4EME RGPH/CN RGAE /CSPM/2021 DU 02 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DE 15200 POWERBANK POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4EME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4^{ème} RGPH)
&
LE COORDONNATEUR NATIONAL DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE),

COMMUNIQUENT :

Par décision n°002 du 24 / 11/ 2021 l'Appel d'Offres National Ouvert sus-indiqué est déclaré infructueux, **en raison du fait qu'aucune offre financière n'a été qualifiée au terme de l'examen des offres** par la Commission Spéciale de passation des Marchés auprès des Coordinations Nationales du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH) et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'élevage (RGAE).

YAOUNDE le 24 Novembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MBARGA Bernadette

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CN 4EME RGPH/CN RGAE /CSPM/2021 DU 02 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES GROUPES ELECTROGENES, DE REGULATEURS DE TENSION, DES TORCHES A LUMIERE BLANCHE RECHARGEABLE, DES CANTINES METALLIQUES ET DES CADENAS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4EME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4^{ème} RGPH) &
LE COORDONNATEUR NATIONAL DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE),

COMMUNIQUENT :

Par décision n° 001 du 24 / 11/ 2021 l'Appel d'Offres National Ouvert sus-indiqué est déclaré infructueux, pour **fausse déclaration dans les pièces des deux soumissionnaires retenus** par la Commission Spéciale de passation des Marchés auprès des Coordinations Nationales du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH) et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'élevage (RGAE).

YAOUNDE le 24 Novembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MBARGA Bernadette

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000013/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE, EN 4 LOTS. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence des Normes et de la Qualité, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres en procédure d'urgence pour la fourniture des services d'entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant la Direction Générale de l'ANOR, du bâtiment abritant l'Annexe de la Direction Générale, du bâtiment abritant l'Antenne Régionale ANOR du Littoral à Douala et du bâtiment abritant l'Antenne ANOR de KRIBI, au titre de l'exercice 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent à assurer l'entretien des locaux et espaces verts, conformément aux Termes de Référence (TDR) précisés dans la pièce n°6 du DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations établi à l'issue des études préalables est de **90 000 000** (Quatre-vingt-dix millions) francs CFA TTC repartis ainsi qu'il suit :

| N° Lot | Intitulé du projet | Montant /lot |
|--------|--|--------------|
| Lot 1 | Fourniture de services d'entretien des espaces verts de l'Immeuble Siège de la Direction Générale de l'ANOR ; | 30.000.000 |
| Lot 2 | Fourniture de services d'entretien des espaces verts du bâtiment abritant l'immeuble ANNEXE de la Direction Générale de l'ANOR ; | 20.000.000 |
| Lot 3 | Fourniture de services d'entretien des locaux espaces verts du bâtiment abritant l'Antenne Régionale ANOR du Littoral | 20.000.000 |
| Lot 4 | Fourniture des services d'entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant l'Antenne ANOR de KRIBI | 20.000.000 |

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réparties en 3 lots suivants :

- Lot 1 : Fourniture de services d'entretien des locaux et espaces verts de l'Immeuble abritant la Direction Générale de l'ANOR
- Lot 2 : Fourniture de services d'entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant l'ANNEXE de la Direction Générale
- Lot 3 : Fourniture de services d'entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant l'Antenne Régionale ANOR du Littoral
- Lot 4 : Fourniture des services d'entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant l'Antenne ANOR de KRIBI

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations locaux et espaces verts.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le **budget de fonctionnement de l'Agence des Normes et de la Qualité Exercice 2022**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et acquis aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Administration et des Finances Service des Marchés et Contrats de l'ANOR sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acquis aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Administration et des Finances Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un 000 (cent mille) FCFA au compte spécial **CAS ARMP N°335988** ouvert auprès de la **BICEC (Banque Internationale du Congo l'Épargne et le Crédit)**.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone)

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marquée devra être déposée sous pli fermé au Service des Marchés et Contrats de l'Agence des Normes et de la Qualité sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale Porte R4 au plus tard le **20 décembre 2021 à 13 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :
« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000013/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS À L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (EN PROCEDURE D'URGENCE) (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)** » (indiquer le ou les lot(s) soumissionné)

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **douze (12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire d'ordre agréé par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurance et dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de :

- 600 000 F.CFA pour le Lot 1 ;
- 400 000 FCFA pour le Lot 2 ;
- 400 000 F.CFA pour le Lot 3 ;
- 400 000 FCFA pour le lot 4.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Partiel de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment si elle n'est pas soumise en double exemplaire et si elle n'est pas soumise par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, à l'Immeuble Siège de l'ANOR sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale le **20 décembre 2021 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR siégeant en présence éventuellement des soumissionnaires et de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif n'ayant pas été produite 48h après l'ouverture des plis ;
2. Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
3. Fausse déclaration, usage de faux, falsification des documents ;
4. Présence des informations de l'offre financière dans l'enveloppe administrative ou technique ;
5. Absence du Bordereau des prix unitaires ;
6. Absence du détail estimatif et quantitatif ;
7. Absence du sous détail des prix ;
8. Note technique inférieure à 70 pour cent des **OUI**.

2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des points essentiels ci-dessous :

| N° | Critères d'évaluation | Oui | Non |
|----|---|-----|-----|
| 01 | Présentation de l'offre | Oui | Non |
| 02 | Références du soumissionnaire dans les prestations similaires | Oui | Non |
| 03 | Capacité de financement | Oui | Non |
| 04 | Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission, connaissance du site et suggestions techniques | Oui | Non |
| 05 | Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission | Oui | Non |
| 06 | Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission | Oui | Non |

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les prestations de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la **moins-disante**.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Service des Marchés et Contrats de l'Agence des Normes et de la Qualité sis à Bastos Immeuble ex Banque Mondiale Porte R4.

YAOUNDE le 22 Novembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BOOTO A NGON Charles

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N°_00031 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL NO 0239/AONO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/05-2021 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU DES CENTRES DIRECTEURS DES OPERATIONS D'URGENCE (CDOU) DES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDE NSIMALEN, GAROUA ET MAROUA SALAK EN TROIS (03) LOTS SEPARES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Nom du Projet : *Projet De Développement du Secteur des Transports /Volet Aérien(PDST)*

Pays : *Cameroun*

Numéro du Projet : Prêt BIRD 86500 - CMR

Numéro de Référence de l'Avis d'Appel d'Offres : N° 0239/AONO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/05-2021

Description du Marché:(i)- Acquisition et installation du mobilier de bureau du CDOU de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen (Lot 1) pour un délai de livraison de quatre (04) mois ; (ii)- Acquisition et installation du mobilier de bureau du CDOU de l'Aéroport International de Garoua (Lot 2) pour un délai de livraison de quatre (04) mois ; (iii)- Acquisition et installation du mobilier de bureau du CDOU de l'Aéroport International de Maroua-Salak (Lot 3) pour un délai de livraison de quatre (04) mois.

ADJUDICATAIRES :

| | | |
|----------------|--|---------------------------|
| - Lot 1 | Nom | AFRILUX SA |
| | Adresse | BP : 30388 Yaoundé, Tél : |
| | Montant de l'offre lu publiquement | 105 774 000 FCFA HTVA |
| | Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation) | 88 699 371 FCFA HTVA |
| | Montant du Marché (dans la monnaie de l'évaluation) | 105 774 000 FCFA, TTC |
| | Description : Acquisition et installation du mobilier de bureau du CDOU de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen (Lot 1) pour un délai de livraison de quatre (04) mois | |

| | | |
|--------------|--|---|
| Lot 2 | Nom | GRUPEMENT BUROTECH CORPORATION /CONFORT HOUSE SARL |
| | Adresse | BP : 13 959 Yaoundé ; Tél : 670 89 49 30 |
| | Montant de l'offre lu publiquement | 62 402 800 FCFA, HTVA et 74 415 339 FCFA, TTC, avec 10% de rabais. |
| | Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation) | 56 162 520 FCFA, HTVA |
| | Montant du Marché (dans la monnaie de l'évaluation) | 66 973 805 FCFA, TTC |
| | Description : | |

| | | |
|--------------|--|---|
| Lot 3 | Nom | GRUPEMENT BUROTECH CORPORATION /CONFORT HOUSE SARL |
| | Adresse | BP : 13 959 Yaoundé ; Tél : 670 89 49 30 |
| | Montant de l'offre lu publiquement | 53 847 800 FCFA, HTVA et 64 213 502 FCFA, TTC, avec 12% de rabais. |
| | Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation) | 47 386 004 FCFA, HTVA |
| | Montant du Marché (dans la monnaie de l'évaluation) | 56 507 810 FCFA, TTC |
| | Description : | |

AUTRES SOUMISSIONNAIRES EVALUES:

| | |
|---|---|
| Nom | AFRILUX SA |
| Adresse | BP : 30388 Yaoundé, Tél : |
| Montant de l'offre lu publiquement | Lot 2 : 70 545 000 FCFA, HTVA; Lot 3 : 58 586 000 FCFA, HTVA |
| Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation) | Lot 2 : 59 157 233 FCFA, HTVA; Lot 3 : 49 128 721 FCFA HTVA |
| Motif de rejet : | offres onéreuses |
| Nom | GROUPEMENT BUROTECH CORPORATION /CONFORT HOUSE SARL |
| Adresse | BP : 13 959 Yaoundé ; Tél : 670 89 49 30 |
| Montant de l'offre lu publiquement | Lot 1 : 113 894 800 FCFA, HTVA et 135 819 549 FCFA TTC avec 7% de rabais. |
| Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation) | Lot 1 : 105 922 164 FCFA, HTVA ; |
| Motif de rejet : | offres onéreuses |

SOUMISSIONNAIRES REJETES

| | |
|---|--|
| Nom | ETS JIRE |
| Adresse | BP : 3468 Ydé, Tél : 697 27 91 30 |
| Montant de l'offre lu publiquement | Lot1 : 61 995 079 FCFA, HTVA et 73 929 131 FCFA TTC; Lot 2 : 43 056 018 FCFA HTVA et 51 344 302 FCFA TTC; Lot 3 : 34 990 832 FCFA HTVA et 41 726 567 FCFA TTC. |
| Motif de rejet : | Usage de faux documents. |

| | |
|---|--|
| Nom | ETS SOUMI |
| Adresse | BP : Tél :, Email : |
| Montant de l'offre lu publiquement | Lot1 : 76 720 000 FCFA, HTVA et 91 488 600 FCFA TTC ; Lot 2 : 52 795 000 FCFA, HTVA et 62 958 038 FCFA TTC ; Lot 3 : 43 120 000 FCFA HTVA et 51 420 600 FCFA TTC |
| Motif de rejet : | Non conforme pour l'essentiel (spécifications techniques non conformes) |

| | |
|---|---|
| Nom | FURNITURE PLAZA SARL |
| Adresse | BP : 3468 Ydé, Tél : 697 27 91 30 |
| Montant de l'offre lu publiquement | Lot1 : 80 810 000 FCFA, HTVA et 96 365 925 FCFA TTC; Lot 2 : 56 225 000 FCFA HTVA et 67 048 312 FCFA TTC; Lot 3 : 45 505 000 FCFA HTVA et 54 264 712 FCFA TTC. YAOUNDE le 22 Novembre 2021 |
| Motif de rejet : | Non conforme pour l'essentiel (spécifications techniques non conformes) Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ASSOUMOU KOKI Paule |

| | |
|---|---|
| Nom | GYPSE AFRICA SARL |
| Adresse | BP : 3468 Ydé, Tél : 697 27 91 30 |
| Montant de l'offre lu publiquement | Lot1 : 122 766 348 FCFA, HTVA et 146 410 795 FCFA TTC; Lot 2 : 92 405 684 FCFA HTVA et 110 193 778 FCFA TTC; Lot 3 : 70 892 774 FCFA HTVA et 84 539 633 FCFA TTC. |
| Motif de rejet : | Non conforme pour l'essentiel (spécifications techniques non conformes) |

COMMUNE D'OVENG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT : N°010/AONO/SR/DDL/C.OV/SG/CIPM-OV/2021 22/10/2021
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT
EN EAU POTABLE À L'HÔTEL DE VILLE D'OVENG ET SES ENVIRONS, COMMUNE D'OVENG ,
DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD»**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la convention signée entre la commune d'Oveng et le FEICOM le Maire de la Commune d'Oveng, Maitre d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'évolution des travaux de construction d'un mini réseau d'approvisionnement en eau potable à l'hôtel de ville d'Oveng, et ses environs, commune d'Oveng , Département du Dja et lobo. Région du Sud.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux se définit ainsi qu'il suit :

Les études géophysiques et géotechniques;

L'installation du chantier, y compris l'aménagement et repli de tout le matériel nécessaire pour la réalisation des travaux;

Les implantations du forage, du château et des bornes fontaines;

La mobilisation de l'atelier de foration

les travaux de foration. Le développement, pompage et essais de débitst

Construction d'un regard de protection du forage

Les travaux de construction dut château d'une capacité de 20m3 et accessoires

Les lbuilles en rigole pour le refoulement et la distribution de l'eau :

La construction des quatre (04) bornes fontaines équipées chacune de deux (2) robinets. l'aménagement Lie l'aire de puisage légèrement inclinée en Béton année. rigoles et puits perdus remplis de moellons ;

La construction des regards de visite sur le réseau de distribution

L'installation d'un Lit complet pompe solaire immergée et accessoires

la fourniture des Plans de recollement du château. réseau refoulement et distribution.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la réalisation des travaux est de 28 897 101 (VINGT-HUIT MILLIONS HUIT CENTQUATRE VINT DIX SEPT MILLE CENT UN) de francs CFA, et constitue l'enveloppe plafond du Maître

4. Participation et origine

La participation présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel dans les travaux, d'Alimentation en Eau Potable par pompage solaire en milieu [rural. et](#) n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude. d'abandon de chantier, aux chantiers élargis sur plusieurs années budgétaires, observés ces cinq dernières années dans le Département du Dia et Lobo et ailleurs.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par la convention FEICOM et Commune d'Oveng .

6. Consultation du Dossier

le présent dossier d'Appel d 'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général au cabinet de Monsieur le Maire de la Commune d'Oveng, Tel : 652 59 33 04. I3P 339 SANGMELIMA dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copie, marqués comme tels. devront être déposés dans les services du Secrétariat Général ou au cabinet de monsieur le Maire de la Commune d'Oveng, Tel : 652 59 33 04. BP 339 SANGMELIMA. au plus tard **le 25/11/2021 13 heures** précises. heure locale et devront porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT :N°010 /AONO/SR/DDI/C.OV/SG/CIPM-OV/2021 22/10/2021
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN
EAU POTABLE À L'HÔTEL DE VILLE D'OVENG ET SES ENVIRONS,COMNIUNE D'OVENG , DEPARTEMENT
DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD»**

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois, compter des dates des notifications des ordres de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives. une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère éltari.é des finances et dont la liste etire dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 578 000 (CINQ CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE) FCFA. sous peine de rejet.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du reglement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres. entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

ouverture des plis se fera en un temps **le 25/11/2021 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés d'Oveng (CIPM-OV) dans la salle des actes de la Commune 3veng. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire présenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

11. Critères d'évaluation

critères éliminatoires sont :

- 1) Dossier administratif incomplet ou non conforme (Après 48 h) :
- 2) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et le Maître d'Ouvrage se réti Urvvnt le droit de procéder ît l'authentification de tout document présentant un caractère douteux):
- 3) L'absence de la caution de soumission :
- 4) Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels
- 5) Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- ô) Le non-respect des modèles des pièces du DAO.

12. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction Ou non) ainsi plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique:

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise :
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels :
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (capacité financière) : non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

12. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt dix (90)jours a partir de date limite fixée pour la remise des offres

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au cabinet de monsieur le Maire de la Commune d'Oveng, Tel : 652 59 33 04. BP 339 SANGMELIMA

OVENG le 23 Octobre 2021

Le MAIRE

ALOU'OU ZE Joseph

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°9218/21//DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 08/11/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU LOT 1 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°028/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 10/03/2021 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) DE VERINS HYDRAULIQUES POUR LES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°028/21/AOIO/SDCC/CIPM du 10/03/2021 pour la fourniture de deux (02) lots de verins hydrauliques pour les usines d'égrenage de la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°48/21/SDCC/CIPM du 24 avril 2021] du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

Considérant le procès-verbal de négociation du 04 novembre 2021.

DECIDE :

Article 1: La Société SPEED APPRO BP 1923 Douala est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative au lot 1 de la consultation susmentionnée:

| Lots | SOUSSIONNAIRE | MONTANT EN FCFA | DELAIS D'EXECUTION |
|------|--------------------------------|-----------------|--|
| 1 | SPEED-APPRO B.P 1923 Douala | 77 246 979 | 120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations. |

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où sera/.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°9505/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AA PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°096/21/AONO/SDCC/CIPM DU 08/09/2021 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'ONDULEURS POUR LA PROTECTION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES A LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°096/21/AONO/SDCC/CIPM du 08/09/2021 pour la fourniture de deux (02) lots d'onduleurs pour la protection des installations électriques à la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°139/21/SDCC/CIPM du 29 octobre 2021 du Président de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE :

Article 1er: Les Sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des lettres-commande relatives a la consultation susmentionnée

| Lots | SOUMISSIONNAIRE | MONTANT EN FCFA | DELAIS D'EXECUTION |
|------|-----------------|-----------------|---|
| 1 | INTELLIGENTSIA | 59 998 968 | 90 jours à compter de la date de notification de Tordre de service de commencer les prestations |
| 2 | RW KING | 10 223 422 | |

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où sera/.

GAROUA le 12 Novembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

MOURRAIN Heni Pierre

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°9654/21/DG/DAG/DAMP/SMP/NY DU 17/11/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°9721/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/09/2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS TOURS DE REFROIDISSEMENT A CIRCUIT OUVERT DES EAUX TRES CHARGÉES POUR LES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°097/21/AOIO/SDCC/CIPM du 15/09/2021 pour la fourniture de trois tours de refroidissement à circuit ouvert des eaux très chargées pour les usines d'égrenage de la SODECOTON;
Considérant La Lettre N°140/21/SDCC/CIPM du 29/10/2021 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: La Société RW KING est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée:

| Lots | SOUSSIONNAIRE | MONTANT EN FCFA | DELAIS D'EXECUTION |
|--------|-------------------|-----------------|---|
| unique | RWKING BP 4022 | 78 459 512 | 90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations. |

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera/.

PORT AUTONOME DE KRIBI

DECISION N°1464/DIPAK/DGIDPMA/2021 DU14/09/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°019/AOIO/PAK/CIPM/2021 POUR L'ETUDE ET LA MODELISATION NUMERIQUE DE LA NAVIGATION ET DE LA MANŒUVRABILITE AU PORT DE KRIBI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Décide**

Article 1er: Les prestations objet des appels d'offres international ouverts N°019/A010/PAK/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021 POUR L'ETUDE ET LA MODELISATION NUMERIQUE DE LA NAVIGATION ET DE LA MANŒUVRABILITE AU PORT DE KRIBI.

| N° | Libellé des prestations | Attributaire | Montant FCFA HTVA | Montant FCFA TTC | Délai |
|----|---|--|-------------------------|---------------------|---------|
| 1 | ETUDE ET LA MODELISATION NUMERIQUE DE LA NAVIGATION ET DE LA MANŒUVRABILITE AU PORT DE KRIBI. | TANGER MED ENGINEERING OUED R'MEL BP 123, COMMUNE ANJRA | 16769 975 | 19 998 195 | 05 Mois |

KRIBI le 14 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

PORT AUTONOME DE KRIBI

DECISION N°1465/D/PAK/DG/DPMA/2021 DU 14/09/2021 PORTANT ATTRIBUTION DEL'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°021/AOIO/PAKICIPM/2021 DU 31 MARS 2021 POUR L'ETUDE ET LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE DE RÉSONANCE/SEICHE AU PORT DE KRIBI.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Décide**

Article 1er : Les prestations objet de l'appel d'offres international ouvert N°021/A010/PAK/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021 POUR L'ETUDE ET LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE DE RÉSONANCE/SEICHE AU PORT DE KRIBI.

| N° | Libellé des prestations | Attributaire | Montant FCFA HTVA | Montant FCFA TTC | Délai |
|----|--|--|-------------------|------------------|---------|
| 1 | ETUDE ET LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE DE RÉSONANCE/SEICHE AU PORT DE KRIBI. | TANGER MED ENGINEERING OUED R'MEL, BP 123, COMMUNE ANJRA | 29 339 487 | 34 987 339 | 05 mois |

- Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KRIBI le 14 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 18/DC/CANII/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN DE TROIS
(03) ABREUVOIRS A DEUX (02) CELLULES DANS LES LOCALITES DE BISKEWAL, MADEM, NGAOUHORA
1 ET YOUKOU, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE II FINANCEMENT :
PRODEL/COMMUNE DE NGAOUNDERE II**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Le Montant prévisionnel est de TTC **119.250.000 (cent dix neuf millions deux cent cinquante mille) Fcfa**

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par La Commune dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Ngaoundéré II, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de Ngaoundéré II, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la commune de Ngaoundéré II, au Secrétariat Particulier du Maire, à partir du **15/11/2021** pendant les jours ouvrables, entre **07 heures 30 et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de Ngaoundéré II (Autorité Contractante), à déposer à la Commune de Ngaoundéré II.
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 18/DC/CANII/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN DE TROIS (03) ABREUVOIRS A DEUX (02) CELLULES DANS LES LOCALITES DE BISKEWAL, MADEM, NGAOUHORA 1 ET YOUKOU, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE II
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».*

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 08 DEC 2021 , à 14 heures**

Lieu de dépôt **Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Ngaoundéré II**

5. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en Jours calendaires) est de **Cent vingt (120) jours**

6. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas Recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

7. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Ngaoundéré II en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 08 DEC 2021 ,a 15 heures**

Lieu d'ouverture des plis **Salle des actes de la commune de Ngaoundéré II**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Spéciale de Passation des Marchés de la Commune de Ngaoundéré II, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

NGAOUNDERE le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 17/DC/CANII/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRES EQUIPES CHACUN
D'UN BLOC LATRINE VIP A MAYO DANEYEL ET MBAOURE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE NGAOUNDERE IIFINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE NGAOUNDERE II**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Le Montant prévisionnel est de TTC **38.875.500 (trente huit millions huit cent soixante quinze mille cinq cent) FCFA.**

2. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par La Commune dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la commune de Ngaoundéré II, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de Ngaoundéré II, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter iesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Commune de Ngaoundéré II, au Secrétariat Particulier du Maire, à partir du **15/11/2021** pendant les jours ouvrables, entre **07 heures 30 et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

5. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de Ngaoundéré II (Autorité Contractante), à déposer à la Commune de Ngaoundéré II.

NB : Le soumissionnaire doit préciser la nature du lot choisi

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 17/DC/CANII/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRES EQUIPES CHACUN D'UN BLOC LATRINE VIP A MAYO DANEYEL ET MBAOURE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE II

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 08 DEC 2021, à 14 heures**

Lieu de dépôt **Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Ngaoundéré II**

6. Délai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) est de **Cent-vingt (120) Jours**

7. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

8. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngaoundéré II en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 08 DEC 2021, à 15 heures**

Lieu d'ouverture des plis **Salle des actes de la commune de Ngaoundéré II**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngaoundéré II, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

NGAOUNDERE le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

COMMUNIQUE N° 20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N° 09/AONO/CIPM/CANII/2021 DU 13/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE REPARTIS EN TROIS LOTS DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ IILOT 2 : TRAVAUX D'ENTRETIEN DE 6KM DE ROUTES VERS LES LOGEMENTS SOCIAUX COMMUNAUX (DJALINGO 2,3KM ; BELLO KOSSAM - CARREFOUR NGAOUHORA ; ECOLE DJALINGO 700ML)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré IIème Maître d'ouvrage
Communique :

Les **ETS MASSA BP** : 576 Ngaoundéré, sont Adjudicataires du marché relatif aux TRAVAUX D'ENTRETIEN DE 6KM DE ROUTES VERS LES LOGEMENTS SOCIAUX COMMUNAUX (DJALINGO 2,3KM ; BELLO KOSSAM - CARREFOUR NGAOUHORA ; ECOLE DJALINGO 700ML) objet de l'avis d'Appel d'Offres en procédure d'urgence N°09/AONO/CIPM/CANII/2()21 du 13/09/2021 lot 2 pour un montant de **23 900 000 (Vingt trois millions neuf cent mille) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le directeur de ces Ets, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéré II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 14 Octobre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 16/DDC/CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 16/DDC/CAN2/CIPM/2021 DU ... POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE HIPPIQUE, D'UN PARC A BETAAIL, D'UN QUAI D'EMBARQUEMENT, D'UN MAGASIN, D'UN BLOC TOILETTES VIP A 03 CELLULES ET D'UNE GUERITE SIMPLE ET DOUBLE DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE II/PRODEL

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Le Montant prévisionnel est de TTC **50 063 445 (cinquante millions soixante trois quatre cent quarante cinq) Fcfa**

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'offre

L offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation Incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de NGAOUNDERE II, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE II, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le Dossier de Demande de Cotations peut être retiré gratuitement à la Commune de NGAOUNDERE II ou à l'Unité de Coordination Régionale du PRODEL Zone 1 à Garoua, Quartier Poumpouméré à 200 mètres du Stade Municipal a partir du **15/11/2021** , pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et adressée au Maire de la Commune de NGAOUNDERE II (Autorité Contractante), à déposer à la Mairie de NGAOUNDERE II, contre une décharge.

2. *L'enveloppe cachetée portera la mention : AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 16/DDC/CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 16/DDC/CAN2/CIPM/2021 DU ... POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE HIPPIQUE, D'UN PARC A BETAIL, D'UN QUAI D'EMBARQUEMENT, D'UN MAGASIN, D'UN BLOC TOILETTES VIP A 03 CELLULES ET D'UNE GUERITE SIMPLE ET DOUBLE DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».*

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse Indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 18 DEC 2021 à 14 heures**

Lieu de dépôt **Mairie de NGAOUNDERE II**

5. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) est de **CENT VINT (120) JOURS**

6. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 08 DEC 2021 à 15 Heures**

Lieu d'ouverture des plis **Mairie de NGAOUNDERE II**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

7. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : Mairie de la Commune de NGAOUNDERE II, ou Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Goroua, située au Quartier Poupoumré, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49, E -mail : archives.zone1 @outlook.com.

NGAOUNDERE le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !